L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 81, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 28 MAI 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

☞ L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le compte rendu de la séance du Conseil de la Première Municipalité.

EMISSION DES POST-NOTES.
DEUXIEME ARTICLE.

Nous avons prouvé, du moins autant qu'il était en nous, dans notre premier article publié hier, qu'une émission de Post-notes serait *illégale* et *dangereuse*; nous n'avons donc plus à revenir sur ce sujet: mais comme notre adversaire a rattaché à sa proposition l'assertion suivante: *Que la gêne actuelle et la crise de 1837 procèdent de causes différentes*; nous lui avons promis une réponse, et elle ne se fera pas attendre.

Notre adversaire dit: "C'est à tort que l'on attribue la gêne actuelle de notre système monétaire aux mêmes causes qui donnèrent lieu à la crise de 1837. L'une fut occasionnée par une trop grande facilité à escompter de la part des Banques, l'autre par le retrait subit, immédiatement après la reprise des payemens en espèces, d'une forte partie de la circulation nécessaire au mouvement général des affaires."

Le vice de ce raisonnement nous semble manifeste et nous allons le faire toucher au doigt.

La crise de 1837 ne fut point occasionnée par une trop grande libéralité d'escomptes, mais bien au contraire *par une contraction de ces mêmes escomptes*. Si les banques se sont montrées libérales c'était bien avant la crise, c'était en 1835 et 1836, et c'est uniquement parce qu'elles furent obligées de restreindre subitement leur circulation et de faire face à de fortes demandes d'espèces provoquées par la mauvaise politique du gouvernement général, que la crise eut lieu.

Une excessive libéralité de la part des banques peut avoir son coté défectueux, en ce sens qu'elle encourage trop les hasards de la spéculation, et facilite outre mesure les consommations improductives, mais elle ne saurait déterminer une crise. Une crise commerciale est toujours produite par la contraction subite du *crédit*, jamais par son *expansion*; car tant que la libéralité subsisterai, il y aura crédit et conséquemment pas de crise possible. Maintenant si nous prouvons que la gêne actuelle est une suite, et même une conséquence forcée de la crise de 1837, n'aurons nous pas victorieusement réfuté cette assertion, *que la gêne actuelle ne doit point être attribuée aux mêmes causes qui ont produit celle de 1837*.

D'abord personne ne conteste que la crise de 1837, quelles qu'en soient les causes du reste, n'ait été très violente. Or les grandes crises commerciales produisent sur le corps industriel le même effet que les grandes maladies sur le corps matériel, une longue atonie, une longue *convalescence se font sentir encore* longtemps après la disparution du mal.

Une crise provient toujours d'une contraction du crédit. Mais l'effet réagit longtemps encore sur la confiance publique et est la cause du discrédit qui se prolonge, c'est ce qui explique pourquoi il y plus de gêne maintenant peut être, qu'il n'y en avait dans les premiers mois de 1837.

Une autre preuve de ce que nous avançons ressort et notre adversaire en convient lui même avec plus de franchise que de logique) des chiffres mêmes de la circulation à différentes époques. En 1837, la circulation était de 15 millions environ: depuis, elle a été graduellement réduite par la rentrée successive des créances faisant partie de l'actif des banques, de manière à n'être plus que de cinq millions à l'époque de la reprise des paiemens en espèces.

En présence de pareils fait est il permis d'avancer, comme on l'a fait, *que la gêne actuelle et la crise de 1837 ne peuvent être attribuées aux mêmes causes?*

Nous ne terminerons pas notre réponse sans relever l'affectation avec laquelle notre confrère ultra-démocrate nous jette au nez à tout propos le mot *d'étranger*. Il faut être bien pauvre d'argumens pour se retrancher constamment dans une banale personnalité qui n'a pas même le mérite d'être vraie. Ne dirait on pas à entendre notre confrère que nous arrivons de la Chine? Les éditeurs de l'Abeille, dont deux sont nés en Amérique de parens *américains*, nous semblent tout aussi *nationaux* pour le moins, que les créoles de St. Domingue. Au surplus toute ici est misérable: le meilleur *Louisianais* est celui qui défend les intérêts du pays avec le plus d'*intelligence et de dévouement*; et nous n'avons Dieu merci sous ce double rapport rien à envier à notre adversaire.

Messieurs Théodore Rion, Louis A. Barbarin, Vincent Aicard, Robert Farriday, John Hewlett, Charles Urquhart, E. Poirier de notre ville, sont partis de New-York pour l'*Angleterre*, le 1er courant, par le bateau à vapeur *Liverpool*.

Extrait de la Correspondance de l'Abeille.
Havane le 18 mai.

L'amiral français Baudin est attendu ici très prochainement. Nous avons vu arriver ici, depuis le 1er courant, le Météore, steamer venant de Pensacola, La Caravanne, frégate, avec 500 hommes d'infanterie venant de la Martinique. La frégate la Fortune, les bombardes le Vulcain, l'Eclair, les bricks le Saumon et le Griffon venant de Vera Cruz attendent l'amiral.

Le Serpent, brick de guerre anglais, nous apporte des lettres de neuf jours de la Jamaïque. Les champs de cannes sont restés abandonnés et plus de la moitié de la récolte est perdue. Les caféteries, où le travail est moins pénible, ont pu en majeure partie retenir leurs nègres.

INCENDIE A BATON-ROUGE.

Deux maisons appartenant à M. S. W. Musselman de Baton-Rouge et situées à l'encoignure des rues Troisième et de l'Eglise, ont été *entièrement détruites* par le feu, samedi dernier. La perte est évaluée à $13,000.

Une nouvelle banque doit être établie à Baltimore sous le nom de "*Hamilton Bank*."

Nous lisons dans le Georgian de Savannah la communication suivante datée de Garrey's *Ferry*, le 17 mai.

Les négociations entamées par le général Macomb avec les chef indiens prennent une tournure favorable et il est à espérer qu'elles se termineront d'une manière satisfaisante. Un des principaux chefs de la tribu Mickasukie est venu avec quatorze guerriers et a dit que les indiens désirent ardemment faire la paix et qu'ils accéderont aux conditions du général. On espère qu'aussitôt que les sauvages des partis errants connaitront l'intention du gouvernement américain et son désir de faire la paix, nous n'aurons plus à craindre *de nouveaux massacres*.

Le brick de guerre des Etats-Unis, le Dolphin, est arrivé à New York de Rio Janeiro le 17. Au départ du Dolphin l'escadre française continuait à bloquer Buenos Ayres, et rien ne paraissait annoncer un arrangement définitif.

Les bricks l'America et l'Eliza Davidson avaient été capturés par un batiment de guerre français pour avoir voulu forcer le blocus, et conduits à Montevideo où ils étaient détenus.

L'on dit que M. Kendall a choisi parmi les personnes chargées d'examiner la conduite de M. Campbell, maitre des postes à Louisville, une des cautions de ce dernier. S'il en est ainsi, il n'y a aucun doute que M. Campbell ne soit traité avec indulgence.

La frégate la *Constitution* devait aller croiser, pendant deux ou trois ans dans la mer Pacifique, après avoir débarqué à la Vera-Cruz, notre ministre plénipotentiaire à Mexico.

CONNECTICUT.

La convention d'Etat qui a récemment eu lieu dans le Connecticut, pour procéder à la nomination des délégués à la convention nationale qui sera tenue à Harrisburg, a adopté la résolution suivante:

"*Résolu*, que les délégués à la convention nationale devront être mûs dans le choix des candidats aux postes de Président et de Vice-Président des Etats-Unis, par la seule pensée de nommer des personnes possédant les qualités nécessaires à l'accomplissement des principes approuvés dans les résolutions précédentes."

Les journaux de New-York rapportent que le président des Etats-Unis doit se marier à une jeune et riche demoiselle du New Hampshire.

MADAWASKA.—Les anglais ont commencé à bâtir un fort sur cette place. Nos voisins en ont déguisé le nom et disent que ce ne sera qu'une caserne, mais les murs devront avoir huit pieds d'épaisseur.

Nouvelle-Orléans, le 27 mai 1839.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
Messieurs,

Je viens de recevoir de M. l'amiral Duperré, président du comité central des souscriptions en faveur des victimes du tremblement de terre de la Martinique, les communications ci-jointes, auxquelles je vous prie de vouloir bien donner toute la publicité désirable, dans l'intérêt des malheureux colons, dont les cris de détresse ont eu un si douloureux retentissement jusque sur les bords du Mississipi.

Je me fais d'ailleurs un devoir d'informer mes compatriotes, *tous les cœurs généreux*, qui *voudront* contribuer au soulagement des intéressantes infortunes, qui nous sont signalées par le comité central de Paris, qu'à partir d'aujourd'hui, des souscriptions sont *ouvertes en leur faveur*, dans la chancellerie du consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.
Le consul de France.
C. DAVID.

COMITE central des souscriptions en faveur des victimes du tremblement de terre de la Martinique.—Copie.

Paris, le 15 Mars 1839.

Monsieur,

Aux recommandations bienveillantes qui vous seront adressées par le Ministre de la Marine, permettez nous de joindre nos sollicitations pour vous prier d'exciter tout le zèle et les soins, que vous inspireront *vos généreux sentimens*, afin de provoquer parmi les Français en résidence, et parmi les nationaux, dans la contrée où vous exercez vos honorables fonctions, des souscriptions en faveur des nombreuses victimes du tremblement de terre de la Martinique.

Nous serons heureux de signaler à la reconnaissance de la France entière, ainsi qu'aux bénédictions de nos compatriotes d'outre-mer, les bienfaits de leurs frères de la Louisiane.

Il suffira que vous fassiez passer les fonds provenant des souscriptions à M. Marbeau, trésorier général des Invalides de la Marine, à Paris.

Nous avons l'honneur de vous saluer avec une haute considération;

Pour les membres du Comité:
Le Pair, Amiral de France, Président.
Signé: DUPERRE.
Pour copie conforme
Le Consul de France,
C. DAVID.
A M. le Consul de France à la Nlle.-Orléans.

Comité central des souscriptions en faveur des victimes du tremblement de terre de la Martinique.

La dispersion des hautes notabilités, nécessitée par les élections, et l'attention générale absorbée par ce grand mouvement politique, n'ont pas permis d'annoncer plus tôt, avec fruit, la formation et le but du comité central des souscriptions ouvertes, et des souscriptions à ouvrir en faveur des victimes du tremblement de terre de la Martinique.

Nous nous empressons maintenant de publier la composition de ce comité, et l'appel qu'il fait à la générosité nationale.

Président:
M. Baron DUPERRÉ, pair, amiral de France.
Membres représentans du commerce de la capitale:
M. COTTIER, président actuel de la Chambre du commerce, et régent de la Banque;
M. François DELESSERT, député, ex-président de la Chambre du commerce dans l'année précédente;
M. MICHEL, président du tribunal de commerce.
Représentants de la martinique.
Baron Charles DUPIN, pair, président du Conseil des Colonies;
Baron de COOLS, délégué.
Anciens gouverneurs de l'île.
M. HALGAN, pair, vice-amiral;
Baron de MACKAU, vice-amiral,
Directeur des colonies, au ministère de la Marine.
M. de SAINT-HILAIRE, conseiller d'Etat.
Trésorier central.
M. MARBEAU, trésorier général des Invalides, place de la Madelaine, No. 3.

Nous faisons appel aux sentimens généreux de nos concitoyens, nous conjurons la mère patrie de secourir la plus infortunée des colonies!

Pour émouvoir la pitié nationale, il *n'est pas besoin* de farder la vérité; le simple souvenir des faits accomplis nous suffira. Le nombre des morts retirés des décombres du Fort-Royal et de la Case Pilote *est supérieur à cinq cents; plus de trois cents autres victimes ont* été mutilées et blessées par l'éboulement des édifices; voilà ce qui résulte des rapports officiels.

Le gouvernement va pourvoir à relever les monuments publics, les casernes et les hôpitaux, qui sont tombés en ruine.

Les plus belles maisons particulières ont été les premières à crouler, et n'offrent plus qu'un amas de décombres; mais ce n'est pas pour les propriétaires atteints dans leur opulence que nous venons solliciter la charité des citoyens de la métropole.

Les habitations les plus frêles dans leur structure, les plus modestes dans leur ameublement, sont aussi détruites. Une foule de familles, déjà nécessiteuses, ont tout perdu par l'anéantissement de tout domestique et la destruction de leur humble mobilier. Voilà la classe où le tremblement de terre a laissé sans ressources des veuves et des orphelins.

C'est pour ces orphelins et pour ces veuves, c'est afin de secourir l'indigence, c'est afin de sauver le pauvre d'un dénuement absolu, que nous invoquons la commisération de nos concitoyens.

Puisse, dans chacune de nos cités dans nos moindres villes et jusque dans nos villages, la généreuse sympathie associer les cœurs généreux, dans le dessein d'obtenir des souscriptions plus efficaces et des collectes fructueuses! Déjà le Havre et Bordeaux ont donné l'exemple entre tous les ports de mer.

Grâces à l'intervention favorable de M. le ministre des finances dans chaque département, MM. les receveurs généraux et particuliers auront l'autorisation de recevoir les fonds recueillis, pour les transmettre sans frais au trésorier central des Invalides de la marine.

Dans la capitale et dans les ports de mer, ce trésorier général et MM. les trésoriers des Invalides ont été pareillement autorisés avec le plus louable empressement, par M. le ministre de la marine, à recevoir le versement *de tous les dons offerts pour secourir les familles nécessiteuses de la Martinique.*

La recette centralisée, et l'envoi des fonds au gouverneur de l'île, seront soumis au contrôle du comité supérieur des souscriptions.

Ce comité fera successivement connaître le résultat des diverses souscriptions et des collectes ouvertes sous toutes les formes, sur les divers points du territoire, pour signaler les bienfaiteurs métropolitains à la reconnaissance des Français qui peuplent nos colonies, et de tous les hommes qui, dans la mère patrie, portent un cœur ami de la vertu.

(*Communiqué.*)
THEATRE D'ORLEANS.
Bénéfice de Mr. DEVELLE, Artiste-Décorateur.

C'est ce soir que doit avoir lieu au Théâtre d'Orléans, la *représentation au bénéfice de Mr. Develle*. Certes, s'il est un homme auquel le public Louisianais ait témoigné son estime, c'est bien l'artiste modeste dont le pinceau nous procura de si douces surprises, et qui, dévoué depuis dix ans aux *plaisirs* de bon goût de notre population, a dignement tenu cette place dans l'Athènes de l'Amérique.

L'un des meilleurs élèves du premier décorateur de l'Europe, Cicéri, Mr. Develle associé à ses travaux a long-temps occupé à Paris la position élevée que lui assignait son mérite. Nommé successivement peintre de plusieurs grandes villes de France, son souvenir inspire encore des regrets aux amateurs des beaux-arts. Mr. Develle est enfin venu offrir à la Nouvelle-Orléans le tribut de son talent si souple et si varié; car seul, sans aide, il a exécuté ici des décorations que Paris même nous eût enviées.

Eloigné de ce centre où se trouvent réunis les nombreux matériaux relatifs à la peinture, il a, tour-à-tour paysagiste, architecte, déployé parmi nous la merveilleuse fécondité de son habile pinceau.

Jamais au-dessous de lui-même, quelque genre qu'il essaie, il a, non content de ses travaux de théâtre, doté sa patrie adoptive de plusieurs peintures monumentales dont s'enorgueilliront longtemps encore les murs de la bourse et de la banque des Citoyens.

Mais il a mis le sceau à sa réputation par l'exécution des magnifiques décors des Huguenots.

Sa vue du Parc de Chenonceaux et sa salle de bal style renaissance, sont surtout deux chefs-d'œuvre de lignes et de coloris.

Au reste le bon goût de notre population a su trop bien des apprécier pour qu'il soit besoin de faire ici leur éloge.

Le spectacle de ce soir se composera de la reprise du *Chaperon Rouge* charmant opéra comique, où Boyeldieu, jeune encore, versa tout le charme de sa mélodie encore vierge. Un vaudeville nouveau, *Madelon Friquet*, complétera cette représentation solennelle qui est une occasion pour les habitants de notre belle ville de donner une nouvelle preuve de leur bon goût, et ce qui vaut mieux encore, de leur bon cœur.

A ce soir donc, vous tous qui sensibles aux charmes de la musique et de sa sœur la peinture, irez leur payer votre tribut d'admiration.

(*Communiqué.*)
Pour l'Abeille.

L'infortuné général Méjia massacré dans une cour par les vils satellites de Santa-Anna, qui ordonna cet affreux homicide parce que Méjia, le cœur rempli d'honneur et de courage, n'avait pas voulu se soumettre au déshonneur d'être fusillé le dos tourné, et encore une souillure, qui caractérise l'âme vile, basse, rampantante et haineuse de cet assassin, qui après sa défaite de San Jacinto, alors tremblant de peur, prisonnier des braves Texiens, a eu la bassesse, pour avoir la vie sauve, de signer un traité qui compromettait à la fois et l'honneur mexicain et l'intégrité de leur empire.

Sous le fer de l'assassin le sang encore tout chaud de Méjia lui a jailli au front, en y laissant une tâche que rien ne saurait effacer. Cette tâche est un *sceau* de honte, d'opprobre et d'infamie; et partout où ce *preux de San Jacinto* portera ses pas, cette souillure au front le fera connaître et le vouera à la réprobation de tous ceux qui ont encore un cœur d'homme. Le sang encore fumant de Méjia appelle à la vengeance les siens; il appelle encore à celle de Dieu qu'il a offensé par un vil assassinat.

UN AMI DE L'HUMANITÉ.

Nous tenons la communication suivante du *Arkansas Times* relative à MM. Notrèbe et Marcus B. Desha, à la prière d'un ami de M. Notrèbe qui desire donner au public un exposé impartial de l'affaire. Nous nous empresserons d'autant plus volontiers à cette invitation qu'on a beaucoup *écrit pour insulter M. Notrèbe* et que presque rien n'a été dit en sa faveur.

A Messieurs les éditeurs du Times and Advocate.

Une publication sous la signature de *Justice*, faite dans un numéro récent, concernant le meurt de l'infortuné Marcus B. Desha, au poste des Arkansas, étant donnée comme un exposé des faits, exige qu'on y réponde afin de prévenir qu'une fausse impression ne prévaille contre MM. Notrèbe.

Le public connait si bien ces Messieurs, particulièrement M. Frédéric Notrèbe père, qu'il serait impossible de faire croire sur un simple bruit que lui, M. F. Notrèbe, s'est armé ainsi que ses deux fils, pour combattre sous les trois un homme désarmé, ainsi qu'il résulterait de ce que vous avez publié dans votre dernier numéro. L'honorable caractère de M. Notrèbe est bien établi par une résidence de trente ans parmi nous; son industrie, sa ponctualité dans les affaires l'ont rendu un des citoyens les plus marquants et lui ont mérité une haute réputation de probité. Un homme de son âge et de son caractère ne peut pas être accusé d'avoir pris part à une affaire de cette nature, sans que des circonstances aient rendu son intervention juste et nécessaire; et ce rapport n'aurait point été fait dans les journaux, s'il n'avait été de nature à empêcher que l'on n'ajoutât foi à celui qui a été donné et à enlever à ceux que la méchanceté ou la jalousie d'un bonne part porte à la calomnier, un sujet pour s'exercer. Il n'a point été dit dans la publications qui ont été faites, quels avaient été les motifs qui avaient occasionné la querelle, et qui le premier eût recours à la violence. Ceci est un fait matériel, et jusqu'à ce qu'il soit déterminé, aucun homme juste ne se formera à ce sujet une opinion fixe; et il ne le pourra pas. Si le malheureux qui a été tué avait cherché querelle à un jeune homme inoffensif, qui ne fut sorti de maladie que depuis quelques jours et qui se fut refusé de répondre à des voies de fait, il n'y aurait à coup-sûr pas un des amis du défunt qui accuserait Eugène Notrèbe de s'être servi de ses armes; et cependant tous les rapports qui m'ont été faits par des témoins oculaires s'accordent sur ce point.

Une personne respectable qui a vu la scène et qui a été aussi exempt d'une influence quelconque que *l'aurait pu être le premier passant*, a dit qu'Eugène Notrèbe avait été obligé de tuer Desha, ou prier d'être tué lui-même ou d'être forcé à prendre la fuite. Une autre personne non moins respectable, et qui était présente, a déclaré qu'à la place de Notrèbe elle aurait tué Desha, bien plutôt qu'il ne l'a fait; cette même personne a dit au soussigné qu'Eugène Notrèbe était dans un état maladif, et qu'il dit distinctement à Desha qu'il ne voulait pas lui faire du mal, ni se battre avec lui. Ces détails sont entièrement conformes à des détails donnés par d'autres, et sans avoir l'intention de jeter aucun doute sur la droiture de l'auteur.

Messieurs Notrèbe n'ont jamais enfreint les droits, ni blessé les sentiments des autres, et ils ne demandent maintenant qu'un examen légal pour la justification de leur conduite.
FAIR PLAY.
18 avril 1839.

Poste des Arkansas, 18 avril 1839.

Aux Editeurs du Times and Advocate.

Messieurs,

J'ai vu aujourd'hui dans votre journal une communication signée *Justice*, dont l'auteur prétend donner un rapport de la querelle qui est *survenue ici entre* Marcus B. Desha et Eugène Notrèbe; comme j'étais présent lorsque la scène a eu lieu, je puis certifier que cette communication est fausse et injuste, en ce que les faits qui y sont allégués, *sont faux ou erronés*; j'en appelle au témoignage de plusieurs citoyens respectables qui comme moi étaient présents. Cette affaire étant soumise à la justice je me dispense d'en donner aucun détail.

Je suis avec respect &c.
WM. PRICE.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. A. Beard, à 10 1/2 heures, dans la rue du Canal—Groceries.

Par T. Mossy et Garidel, rue Toulouse no 50.—Marchandises sèches.

Par A. L. Fornet, no. 58 rue des Magasins—Marchandises sèches.

Aux éditeurs de l'Abeille de la N.-Orléans.
Messieurs.

Ayez la bonté d'insérer dans votre estimable journal les lignes suivantes:

Les soussignés passagers à bord du brick Audubon, de la Havane à la Nlle-Orléans, saisissent cette occasion pour offrir leurs remerciments au capitaine Sabatè pour ses attentions, sa politesse et sa bonne conduite pendant ce voyage.

Nlle-Orléans, 27 mai 1839.
LEWIS M. DEL VALLE, Señor.
PETER R. DEL VALLE, Junior.
JOSE CRUZAT.
PHILIPPE EUGENE FROMENT.
BENIGNAS DE ROGAS.
M. BOLTON.
ROBERT CARTER.
ANTONIO RENTAXIA.
LEON GALAN. 28 mai

COMMERCIAL:
REVUE DU MARCHE.
28 mai 1839.

COTON. Hier, il y a eu de bonnes demandes de coton et les ventes se sont élevées à environ 2000 balles, dont le prix ne sont pas connus.

SUCRE. Le marché de sucre n'a présenté aucun changement depuis quelques jours. Les ventes d'hier ont été d'environ 150 boucauts des meilleures qualités dont les suivantes font partie: 5 boucauts à 6 cents: 43 à 6 1/4 et 30 à 6 1/2 cents.

MELASSE. L'existence sur place est peu considérable, mais les demandes ne sont point si actives que ces jours derniers. Nous continuons à coter 33 à 35 cents.

TABAC. Les détenteurs de tabac sont fermes, les demandes actives et l'approvisionnement léger. Les ventes depuis deux jours ont été très étendues; nous avons eu connaissance des suivantes: 74 boucauts 2me et 3me qualité au 10 et 11 cents; 47 do pour 1re qualité, 12 pour 2me et 6 1/4 cents et 9 pour 3me qual. et 80 do à 14, 12 et 9 cents.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE. Il s'est fait des affaires considérables à nos dernières cotes, de 22 à 24 pour toiles et de 8 1/4 à 9 pour cordes. Les arrivages sont nombreux.

FARINE. Il n'est pas fait hier en farine et les détenteurs montrent moins de disposition à vendre aux prix actuels de $6 et ils espèrent une hausse dans les prix à cause de la baisse des eaux dans l'Ouest. L'approvisionnement du marché est considérable.

WHISKEY. Le marché en bien approvisionné et calme à 42 et 41 cents.

Le MAIS est ferme de 65 à 68. Hier les ventes ont été peu étendues. Nous avons entendu parler d'une vente à bord d'un chaland, en qualité inférieure à 64 1/2 cents. Les ventes en baril et le vend à 97 1/2 cents.

PROVISIONS. Le marché est calme avec de petits lots; $20 pour porc clair, $22 pour mess; 17 à 18 pour prime. Porc en masse 7 et 7 1/2. Bœuf mess en baril $16 et 17; do en demi baril 9 et 9 1/2. Jambon de lard 11 cents; plats côtés 10, épaules 7 et 7 1/2 cents, saindoux de 9 1/2 à 11 1/4, suivant les qualités.

DERNIERES DATES.

New-York	m 18	Liverpool	av 20
Boston	m 18	Londres	av 19
Philadelphie	m 18	Havre	av 19
Washington	m 18	Paris	av 19
Baltimore	m 22	Bordeaux	m 14
Charleston	m 22	Marseille	m 14
Vera-Cruz	m 22	Havane	m 14
Tampico	m 20	Matanzas	m 14
Mexico	m 20	Bourbon	m 14

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
Havane 18 mai 1839.

Les affaires en sucre ont été très animées la nous passé. [illegible] malgré les avis d'une baisse [illegible] de la Havane à St. Petersbourg, au profit principal du marché de ce colonie, les expéditions pour la Russie se poursuivent et constituent nos prix. La fabrication du sucre de betterave a déjà pris une importance telle dans les pays du nord [illegible] [illegible]

Pour le moment une baisse n'est pas présumable. En outre les ordres nombreux à remplir, la saison pluvieuse dans laquelle nous voici bientôt, entravera l'achèvement de la taille peu et elle gêne nos communications avec les plantations.

Notre marché aux cafés a été également très animé puisqu'à se [illegible]. Voici le chiffre de l'exportation de cette année jusqu'à ce moment, de ces deux principaux articles notre commerce.

	SUCRE. 1839.	1838.	CAFE. 1839.	1838.
Havana	93917 b	105537	164663	100616
Matanzas	89945	80821	10446	132351
	283192	185684	895540	640165
Dont pour la Nlle Orléans.				
Havana	6579	3415	361365	235188
Matanzas	630	428	11380	64103
	7209	3830	372515	299676

Nos prix sont 6 à 7 1/4 pour les bruns, 7 1/4 à 8 1/4 les blond. (vélonoir) de 11 à 12 rs. les blancs.

Cafés de 8 1/4 à 11 et les qualités supérieures rares et recherchées. Les qualités convenables à notre marché sont plus abondantes de 8 à 9 1/4 rs.

Mélasse ferme à 4 1/4 rs. le hd. $17 7/8 le gallon à bord tous frais payés.

Change sur Londres 8 1/2 à 9 de prime. New-York 3 3/4 d'escompte N. Orleans 1 1/2. Etats à 30 jours de vue. Doublons mexicains $16. Royaux 8 7.

Navires demandés et frets peu recherchés en à accepter £2 1/2 pour Cowes et un marché.

Il n'est parti la semaine dernière que le R. Groning pour votre port. L'Audubon vous porte ces lignes, le Gannecheli et le Junius sont en chargement.

Il vient d'entrer de chez vous la Mulatta, le Douglas, le Tallis et le Rogers Williams tous avec de la farine et du saindoux (Lard) et la Georgia Cabat en est.

Ces arrivages simultanés ont occasionné un moment de réduction pour nos produits, et le lard qui était recherché de 15 à 15 1/2 n'a plus que de l'écoulement à 14. Il y en a eu mois 1900 lb. C'est l'approvisionnement de la place pour 6 semaines.

En farine: peu d'activité. Le chargement de l'Audubon s'est vendu de $14 à 16 1/2. Approvisionnement faible. Cet article fait subir à la spéculation.

Jambons 14 à 16 cabine.

RIO JANERIO 1er avril 1839—Les ventes de farine ont été à janvier et février très modérées à $17 et 18 pour celle de Baltimore et $19 et 20 pour celle de Richemond; mais dans le courant du mois dernier elle se sont élevées à $20 et 21 pour celle de Baltimore et $22 pour celle de Richemond. Environ 7500 barils ont été achetés par la spéculation et 4000 sur l'exportation; 10,000 barils restent entre les mains des importeurs et les boulangers sont approvisionnés pour 2 mois.

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,
Lundi, 13 Mai 1839.

PROVISIONS		
Bière légère et forte	doz	3 [illegible]
Haricots blancs	bar	8 [illegible]
Bœuf No 1 & 2 Prime et Mess	bar	13 [illegible]
N York & Boston	do	[illegible]
Beurre américain jaune	qu	[illegible]
d'Europe	qu	[illegible]
Chandelles moulées	do	17 [illegible]
Blanc de Baleine	do	[illegible]
Fromage américain	do	[illegible]
Allemand	do	[illegible]
Morue 50 liv	[illegible]	[illegible]
Maïs en grain	[illegible]	[illegible]
Farine de Philadelphie et Balt.	do	[illegible]
N Orléans	[illegible]	[illegible]
Jambons d'Europe	[illegible]	[illegible]
Américains de l'est	[illegible]	[illegible]
N Orléans	[illegible]	[illegible]
Maquereaux No 3	[illegible]	[illegible]
Huile française	[illegible]	[illegible]
Espagnole	[illegible]	[illegible]
Porc en masse de l'est et mess	[illegible]	[illegible]
N.O. lean	[illegible]	[illegible]
Désossé	[illegible]	[illegible]
Do en boites	[illegible]	[illegible]
Porter de Londres	[illegible]	[illegible]
Pommes de terre	[illegible]	[illegible]
Raisins de Malaga	[illegible]	[illegible]
Riz	[illegible]	[illegible]
Savon Castile	[illegible]	[illegible]
Jaune	[illegible]	[illegible]
Tabac du Kentucky en bour	[illegible]	[illegible]
Shé le gunpowder	[illegible]	[illegible]
Vermicelle de Cadix et Genes	[illegible]	[illegible]
Eaux de Vie		
Cognac	[illegible]	[illegible]
Genièvre de Hollande	[illegible]	[illegible]
d'Allemagne	[illegible]	[illegible]
Ditto Dutch en pipes	[illegible]	[illegible]
Eau de vie Espagnole blanc	[illegible]	[illegible]
Teneriffe en damejeannes	[illegible]	[illegible]
Vin de Bordeaux	[illegible]	[illegible]
en boites	[illegible]	[illegible]
Marseilles	[illegible]	[illegible]
Vin de Catalogne	[illegible]	[illegible]
Champagne	[illegible]	[illegible]
EXPORTATIONS.		
Aguardiente ou tafia	[illegible]	[illegible]
Cochenille en depot	[illegible]	[illegible]
Café 1re qualité	[illegible]	[illegible]
2me et 3me do	[illegible]	[illegible]
Triage	[illegible]	[illegible]
Miel	[illegible]	[illegible]
Indigo en depot	[illegible]	[illegible]
Bois de teintures, Campeche	[illegible]	[illegible]
Melasse par barillets 5 gal	[illegible]	[illegible]
Sucre assortis blanc / brun	[illegible]	[illegible]
blanc seul	[illegible]	[illegible]
brun seul	[illegible]	[illegible]
jaune	[illegible]	[illegible]
Cigares	[illegible]	[illegible]
Tabac des îles sous le vent	[illegible]	[illegible]
Cire blanche	[illegible]	[illegible]
jaune	[illegible]	[illegible]
Salsepareille de Hond en dépot	[illegible]	[illegible]

CHANGES.

Sur Londres	8 1/2 à 9 prime.
Sur les Etats-Unis	3 1/2 à 4 d'esc.
Espagne	6 à 7 prime.
Paris	3 1/2 à 4 d'esc.

FRET

Baltique	£3 10 à £3
Hambourg & Breme	£2 15 à £2 10
Grande-Bretagne	[illegible]
Cowes et un marché	£2 17 6 à £3 2 6
France	80 fr par ton
Méditerranée	
Etats-Unis $1 par boîte de sucre, $ [illegible] cent par livre de café $4 1/2 par boucaud de Mélasse.	

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Rob Roy, Marsh, London, J W Zacharie & Co.
Navire Rochester, Owen, Liverpool, A Lanfear.
Navire Chromado, Pierce, Liverpool, W Prehn.
Navire Nile, Blanchard, Havre, L H Gale.
Goélette Mac, Frye, Boston, Capitaine.

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes S W, a mis en mer le navire Henry, barque Sardius, et brick Romel.

Bateau de remorque Lion, Riddle, des Passes, a mis en mer les navires Louisa, Formosa, et les goélettes Byron, Neptune et Cumanche.

Navire Jane Ross, McIntosh, 50 jours de Liverpool, avec un chargement.

Navire Alabama, Berry, 20 jours de New-York, avec un chargement de marchandises.

Navire Yazoo, Trask, de New-York, 28 avril, avec un chargement de marchandises.

Navire Ocmulgee, Glover, 28 jours de New-York, avec un chargement de marchandises.

Brick Audubon, Sabatu, de la Havane, 20 mai, avec un chargement de sucre et café.

Bateau à vapeur Pawnee, Carlisle, de St. Louis, avec un chargement.

Bateau à vapeur Florida, Hart, de Jonesborough et Shreveport, avec un chargement.

Bateau à vapeur Rodolph, Miller, de Cincinnati, avec un chargement.

Bateau à vapeur Edwd. Shippen, Birch, de Flint Island.

Bateau à vapeur Ganges, Wilson, de Yazoo City, avec un chargement de coton &c.

Bateau à vapeur Vandalia, Durst, de St. Louis, avec un chargement de tabac &c.

Bateau à vapeur A Porter, Dorsey, de St. Martinville, avec un chargement de coton, sucre &c.

Bateau à vapeur Wm. French, 8 Johnson, de Louisville.

PORT DE LA HAVANE.
Batiment dans le Port.

Navires Cabinet, Berry; York, Larrabee, Cowes; Tiger, Harth, Cowes; Canton, Riely; Eliza Ann, Burnell, Charleston; Braganza, Bennet, Hamburg; Burmah, Webster; Mary Frazier, Sumner; Hellespont, Parsons; Merchant, Jordon; Tacitus, Plummer, Cowes; Suffolk, Parsons, Cowes; Daniel Webster, Monson, incertain; Junior, Young; Protisea, Granbery, Cowes; Franklin, Goodhue; Harriet, Strout, Boston; Romulus, Webster, Cowes; Lloyd, Mountford, Portland; New-Orleans, Bradbury, New-York; Thracian, Brown, incertain; Alliott, Todd, incertain; Turbo, Beauchamp, incertain; Medora, Pyke; Wm Francis, Flowery.

Bricks Daniel Webster, Adams, Charleston; Enterprise, Clifford, Prov. R. I.; Susan Sarah, Allen, Prov. R. I.; Sublime, Smith, Portland; Charles Edmondston, Richardson; Delaware, Ross, Charleston; Cordelia, Crocket, Portland; Maryland, Stevens, Boston; Gannichelli, Delesderner, New-Orleans.

Goélettes Caledonia, Potter, Vera-Cruz; Wasp, Williams Vera-Cruz; John Bell, Hoffmann, Vera-Cruz; Junius, Flanders, New-Orleans; United-States, Curtis, New-York; Sarah, Meneghetty incertain, *Jacinta, Conell, incertain.*

AVIS.—Le bateau à vapeur GEN. GAINES, capitaine Wm. Boggs, partira positivement de la levée au bas de la rue Poydras, pour Louisville et les ports intermédiaires, ce matin mardi, 28 mai, à 10 heures. Ce bateau ne prenant point de fret ne pourra être retenu par la baisse des eaux.
28 m R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle-Levée.

Le bateau à vapeur ANGORA, capitaine A. Tarleton, partira ce matin à 10 heures pour Louisville. Les passagers sont requis de se trouver à bord à l'heure ci-dessus. PIERCE, SHANNON & BRO.
28 mai

AVIS—Les sacs aux lettres du navire NILE pour le Havre et du navire NORWAY pour New York seront enlevés du bureau du soussigné à 5 heures p. m. 28 m L. H. GALE, 93 Commune.

MESSRS Gazam & Co. ayant des marchandises à bord du navire Olympia du Havre sont priés de venir au bureau du soussigné où un leur connaissement quera des documens qui y ont rapport.
F. PERRET, 59 Toulouse.

JE déclare que Mr. Louis Lefebvre ayant été accusé de dénonciateur, est entièrement innocent et que ce n'est qu'une erreur de ma part.
28m J. LALOUETTE.

AVIS MEDICAL.

LE DOCTEUR JOHN BARNES, ci-devant président de la société médicale de Philadelphie, professeur d'accouchement et maladies de femmes et d'enfans au collége médical de Jefferson, Philadelphie et membre du bureau des examinateurs médicaux de l'Etat du Mississipi et le docteur A. J. H. DUNCAN, ci-devant de Charleston, C. S. et récemment de Philadelphie se sont associés pour pratiquer leur profession dans la ville de la Nlle. Orléans. Ils se flattent que la longue expérience qu'ils ont dans le traitement des maladies du sud et du nord leur mérite une part du patronage et de la confiance publique.

Leur demeure est rue du Marché, entre les rues St. Jean Baptiste et Pocan, presqu'au bout de la seconde municipalité.

Leur bureau est au n. 14, Exchange Place. 28—1m

SANGSUES SUEDOISES. Au No. 96, rue de la Douane.—Quatre caisses contenant 20,000 superbes grosses sangsues suédoises, reçues directement d'Hambourg, par la ville de New-York, dans le navire Alabama, à vendre aux pharmaciens, droguistes et aux familles, en gros et au détail. Le public est prié d'observer que ce sont les seules sangsues suédoises, importées directement, et leur supériorité bien connue les recommandent à l'attention des familles ici. L'on peut s'en procurer à la douzaine ou au mille, au No. 96, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans. 28m—1s

BOIS—Les soussignés étant agents de plusieurs moulins dans les environs de la Mobile, sont prêts à recevoir des commandes pour du bois de toute description, propre pour les marchés de la Nouvelle-Orléans, du Texas ou de l'Ouest.

Ils feront des contrats pour la livraison de bois à la ville de la Nlle-Orléans ou à être expédié pour un port. S'adresser par la poste à
HOMER & RICHARDSON,
28 mai—5 1 p s 86, rue du Commerce, Mobile.

MARCHANDISES sèches pour le marché mexicain.—100 balles toile à draps écrue de 4/4; 60 do 3-4, 15 do drill de coton de 3-4; 15 caisses toile à draps blanchie de 4-4; 30 balles cotonnade de Lowell de 7-8 et 4-4; 2 de indienne française de 4-4; 3 do buckskin, d'un nouveau goût; 2 do mousseline mexicaine ou drill de coton à rais; 40 balles toile à draps de Russie; 45 balles et caisses Jeans, Kerseys et Linseys pour hardes de nègre, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
28 m 134, rue des Magasins.

OUVRAGES EN FONTE ET MACHINES.—Le soussigné recevra des commandes pour *Moulins à Sucre, Machines et Ouvrages en Fonte*, de toute description, qui seront manufacturées des meilleurs matériaux et sous le plus court délai et à des conditions favorables.
28m—1m COIT & Co, 90, Douane.

RAISINS—100 boîtes à vendre par
28m ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

HARENGS, &c.—300 boîtes harengs no. 1; 1500 gallons huile de baleine; 30 boîtes tabac à chiquer; 50 boîtes vin du Rhin, 300 barils goudron, 100 boîtes savon no. 1, 7 barils bajoues, à vendre par
28m ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

A LOUER—Un bel office convenable pour un docteur ou un commissionnaire (commission marchand) dans un des quartiers les plus central, près la poste aux lettres, s'adresser aux soussignés,
LOREILHE & VALETON,
28m encoignure Royale et Douane.

PEINTURE, Huile et Vernis.—500 barillets blanc de plomb No. 1 et 2; 300 caisses verre vert à l'huile; 200 barillets peinture noire; huile de lin et de baleine, blanc de céruse, mastic, vernis de copal et Japan, verres à vitrer, &c., à vendre par
28m S. LOCKE & Co, 8, Nouvelle Levée.

MAIS ET AVOINE—600 sacs Maïs et 300 do. Avoine en débarquement du steamer Pawnee de St. Louis et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
28 mai 63, rue Gravier.

S. LOCKE & Co, No. 8, Nouvelle Levée, ont en magasin un assortiment étendu de marchandises en cuivre et en ferblanc, de leur propre manufacture, qu'ils offrent en vente à bas prix en gros. 28m

CUIVRE.—100 feuilles cuivre de 30 à 60 livres, 30 à 60 pouces; 1000 feuilles de cuivre de 10 liv 30 à 60 do; 500 do do, 30 à 60, à vendre par
28m S. LOCKE & Co, 8, Nlle-Levée.

CORDAGE DE MANILLE.—500 rouleaux grandeur assortie; 75 cables de manille de 4 1/2 à 7 pouces, à vendre par S. LOCKE & Co,
28 mai 8, Nouvelle Levée.

HARICOTS.—5 sacs haricots, en débarquement et à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
28 mai 28, Vieille Levée.

MAIS.—200 sacs, en débarquement du Vandalia, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
28 mai 28, Vieille Levée.

VINS—6 quarts barrique vieux vin de Madère, et 10 de vieux vin de port, en magasin et à vendre par SHALL & BROWN,
28 mai 96, rue des Magasins.

CAFE DE LA HAVANE—Cigarres et confitures, 200 sacs café, 40,000 cigares et 50 boîtes confitures, à vendre par
27m ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

NOIR à soulier—14 caisses en débarquement du navire Ocmulgee, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
28 m 134, rue des Magasins.

CLOUX—300 barillets cloux de Boston, grandeur assorti, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
28 m 134, rue des Magasins.

HUILE D'OLIVE—15 paniers Huile supérieure de Bordeaux en magasin et à vendre par
DAVIS & HOBART,
28 mai 18, rue de la Douane.

WHISKEY—100 barils Whiskey, et 2 do de Monongahela, en débarquement et à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
28 mai 57, Nouvelle-Levée.

HARENGS—Quelques barillets de Harenge en magasin et à vendre par
HANNAY & ROBERTSON,
28 mai 57 Nouvelle Levée.

DRILLS EN TOILE—12 caisses superbe drill, directement des manufactures, en débarquement et à vendre par COIT & CO,
28 mai 90, rue de la Douane.

CIMENT.—363 barils ciment, en débarquement du navire Yazoo, de New-York, à vendre à bas prix si on le prend sur la levée. S'adresser à
28m JAMES B. HULLEN, 74, Camp.

SAVON—300 boîtes et demi do de Savon des marques de James Gould et Geo. Robbins en magasin et à vendre par EDW. SPRAGUE,
28 mai 22, rue de la Douane.

LARD—60,000 livres lard consistant en jambons, épaules et plats cotés, en débarquement du chaland, à vendre par G. DORSEY,
28 mai 44, Nouvelle-Levée.

BILLETS et checks des banques de l'Ouest, à vendre par HORAN BEAN & Co,
28 mai—3 61 1-2, Commune.

NOIX POCANS—5 barils, à vendre par
W. F. VIGERS & Co.
28 mai 30, rue Bienville.

BAIGNOIRES.—100 baignoires de grandeur assortie, à vendre à des prix réduits par
28 mai S. LOCKE & Co, 8, Nlle-Levée.

SCEAUX DE BATIMENS.—150 do à vendre par consignation chez
28 m S. LOCKE & Co, 8 Nlle-Levée.

TRAITES SUR ST-LOUIS, à vendre par
CARMAN & McMAHON,
41 et 43, rue Poydras.

FARINE superfine, fine et croisée, en magasin, et à vendre par CARMAN & McMAHON,
41 et 43, rue Poydras.

TABAC.—30 boucauts tabac en feuille, à vendre par CARMAN & McMAHON,
41 et 43, rue Poydras.

POIVRE.—150 sacs poivre de Sumatra, en magasin et à vendre par
28m SHALL & BROWN, 96, Magasins.

EAU-DE-VIE.—5 quarts barriques eau de vie de champagne de 1840, en magasin et à vendre par
28m SHALL & BROWN, 96, rue des Magasins.

CLOUX—Deux cent cinquante barils en débarquement du navire Yazoo, à vendre par
28 mai HENRY TETE, 13, rue Conti.

CAFE DE LA HAVANE—60 sacs en débarquement du brick Audubon, à vendre par
28 mai HENRY TETE, 13, rue Conti.

SUCRE BLANC—28 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du même navire, à vendre par HENRY TETE, 13, rue Conti 28m

CIGARES DE LA HAVANE—125 milliers de cigares, en débarquement et à vendre par
28 mai HENRY TETE, 13, rue Conti.

CHARRUES—300 charrues No. 1 et 2, en magasin et à vendre par HENRY TETE,
28 mai 13, rue Conti.

TRAITES sur Boston, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par GEO. BEDFORD,
28 mai 22, rue Bienville.

FARINE—240 barils en débarquement du steamer Rodolph, à vendre par
28 mai ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

SUCRE.—90 boucauts sucre, en magasin et à vendre par J. MATERRE,
28 mai—3 No. 6, rue St. Louis.

SAVON—200 caisses savon de New-York, à vendre par SHALL & BROWN,
28 mai 96, rue des Magasins.

MARINADES—40 boîtes marinades assorties en magasin et à vendre par SHALL & BROWN,
28 mai 96, rue des Magasins.

CATSUP—60 boîtes catsup de tomate et champignons, à vendre par SHALL & BROWN,
28 mai 96, rue des Magasins.

CHOCOLAT—50 demi-boîtes en magasin et à vendre par SHALL & BROWN,
28 mai 96, rue des Magasins.

VIN DE SHERRY PALE, en barriques, demi-barriques et quarts, à vendre par
28 mai SHALL & BROWN, 96, Magasins.

ACTIONS de la compagnie d'assurance de l'Ouest demandées par
28m PATTON & PICKERELL, 8 Camp.

COTONNADE de Lowell de 7/8 et 4/4, à vendre par
28m FROST & co. 8 rue de la Douane.

COTON ECRU.—75 balles coton écru de 3/4, 7/8, 4/4 et 5/4, à vendre par
28m FROST & co. 8 rue de la Douane.

BRIQUES à feu de Pennsylvanie—19,000 de marques choisies, à vendre par
28m EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

CIGARES—100,000 cigares américains et 10,000 do. de la Havane, en magasin et à vendre par
28m EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

PAPIER à enveloppe—1900 rames grandeur assortie en magasin et à vendre par
28m EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

MORUE—900 boîtes morue qualité prime à vendre par
28m EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

HARENGS AMARINES—100 bar harengs pour plantation à vendre par
28m EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

CHANDELLES de suif—60 boîtes des marques de Jackson et Trowbridge, en magasin et à vendre, par EDW. SPRAGUE, 22 Douane. 28m

CERTIFICATS de dépôt sur la banque de l'Union pour $431, à vendre par
28m ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

HUILE DE LIN—10 barriques en magasin et à vendre par J. R. PREVOST,
28m marchand de drogues en gros, 39 Camp.

FARINE—46 barils en débarquement du steamer Rodolph, à vendre par
28m ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

BISCUIT DE PILOTE—16 barils en magasin et à vendre par
28m ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

SACS en pitre—20,000 sacs de différente grandeur, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
28 m 134, rue des Magasins.

TRAITES sur New-York, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
28 mai 63, rue Gravier.

FARINE—265 barils en débarquement du steamer Rodolph, à vendre par
28 mai G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

SAINDOUX—200 barillets Saindoux, en débarquement de chalands, à vendre par
28 mai G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

TABAC EN FEUILLE—9 boîtes à vendre par
28m ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

31, 3, 3, 38, 13, 55, 19, 48, 73, 25, 7, 4
Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe C.

UN GROS LOTS DE $16,000.
$4,000, $2,500, et 16 de $1,000.
BILLETS SEULEMENT $4 00
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES
Classe C.

Sera tirée mercredi, 29 mai 1839, à 4 1/2 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.
J. K. MEAD, Directeur.
84 numéros ballotés 14 numéros sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$16,000	$16,000
1 "	4,000	4,000
1 "	2,500	2,500
1 "	2,000	2,000
1 "	1,500	1,500
49,544 Lots, montant à		$280,280

Billets $4 00; demi $2 00; quarts $1
Billets seulement ou par paquet à vendre aux principaux vendeurs de cette ville, au bureau des Directeurs, No. 8, Arcade de Banks. 28 m

9, 61, 51, 70, 24, 17, 65, 6, 71, 45, 16, 40
Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe 49 pour 1839.

UN GROS DE LOT $12,000.
☞ BILLET SEULEMENT $3 00.☜
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE EXTRA 43.
Autorisée par la Législature de cet Etat.

Devant être tirée Mardi 28 mai 1839, à 7 heures P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
G. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1 Lot de	$12,000	$12,000
1 "	3,000	3,000
1 "	2000	2,000
1 "	1500	1,500
1 "	1,300	1,300
6 "	1,000	6,000
27,814 lots montant à		$145,798

Billets $3 00, moitié $1 50, Quarts 75c.
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, au No. 16, encoignure St. Louis et Chartres. 28 m

8, 27, 25, 70, 29, 14, 43, 5, 74, 59, 20.
Sont les nos. sortis de la loterie de la Louisiane, Classe no. 39.

TROIS GROS LOTS DE 5,000
☞ BILLETS SEULEMENT $3 00.☜
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE.
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1826.
Classe No. 18, pour 1839.

Sera tirée Mardi 28 mai 1839, à 5 heures de l'après midi, à l'Hôtel de l'Exchange St. Charles.
D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.
75 Numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1 "	$6,000	$5,000
1 "	5,000	5,000
1 "	5,000	5,000
1 "	1,500	1,500
1 "	1,300	1,300
27,814 Lots, montant à		$145,934

Billets $3 00, demi $1 50, Quarts 75 cts.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp. 27m

PORC—300 barils porc mess, M. O. et prime, à vendre par G. DORSEY,
28 mai 44, Nouvelle Levée.

WHISKEY—110 barils en débarquement de chalands, à vendre par G. DORSEY,
28 mai 44, Nouvelle Levée.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par
28m COIT & Co, 90, Douane.

MAIS de Baden, en main et à vendre par
28m SHALL & BROWN, 96, Magasins.

SAVON—195 caisses, en magasin et à vendre par
28m SHALL & BROWN, 96, Magasins.

ETOUPES—75 barils en magasin et à vendre par
28m SHALL & BROWN, 96, Magasins.

PEINTURES—100 barillets blanc de plomb anglais; 30 do rouge do; 30 de brun espagnol; 50 do peinture noire; 60 do do jaunes, 172 canisters do verte; 16 barriques rouge vénitien; 5 boîtes spine de plomb noire; 3 barriques colleforte, en débarquement du navire Bombay de Liverpool, à vendre par
27m J. B. FIELD, 43, rue Bienville.

CHAMPAGNE—150 paniers champagne de marques choisies, en magasin et à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co
27 mai 91, rue de la Commune.

CHANDELIERS—Une paire de superbes chandeliers d'un beau travail, bons pour un salon ou une halle, en magasin et à vendre par
27 mai P. H. GALLWEY, 6, rue Conti.

BLANC DE BALEINE—40 caisses blanc de baleine de New-Bedford, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
27 mai 18, rue de la Douane.

ASSOCIATION CONSOLIDEE des Planteurs de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 25 mai 1839. Traites sur New-York à vendre par cette institution.
27 m A. BAUDOIN, caissier.

PLATRE DE PARIS, CIMENT, &c—150 barils plâtre calciné; 200 do ciment hydraulique; 100 do de romain &, vendre en lots convenables aux acheteurs par GEO. BEDFORD, 22, Bienville, 27 m

BOIS—50,000 pieds de cypre, 200 do pin jaune, planches pour plancher, 5000 pieds madriers de 2 pouces, à vendre par GEORGE BEDFORD,
27 m 22, Bienville.

TRAITES sur Philadelphie à 30 jours de vue pour $1000 à vendre par
27 m J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

CITRONS—1000 boîtes citrons mexicaine en bon ordre à vendre par C. R. DUFFIELD,
27 m—3 5, théâtre du Triangle.

SEL—5500 boisseaux sel de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs par ALEX. PARK, 86, Commune, 27 m

BOUTEILLES—12 grosses récemment reçues et à vendre par J. B. PREVOST,
27 m Marchand de drogues en gros, 39, Camp.

SAVON ET CHANDELLE—25 boîtes savon No. 1, 50 boîtes chandelles à vendre par
27 m W. C. TOMPKINS & Co, 91, Commune.

CIGARES—30,000 imitation cigares de la Havane et Mississipi à vendre par
27 m W. C. TOMPKINS & Co, 91, Commune.

CHAISES—Un envoi de chaises foncées en canne noire à vendre par
27 m W. C. TOMPKINS & Co, 91, Commune.

CHAUX—300 barriques chaux de Thomaston à vendre par GEORGE BEDFORD,
27 m 22, Bienville.

SAINDOUX—50 barillets en magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
27 m 18 Poydras.

GOUDRON—150 barils en magasin et à vendre par GEORGE BEDFORD,
27 m 22, Bienville.

BRIQUES A FEU—10,000 briques, de Boston, à vendre par GEORGE BEDFORD,
27 m 22, Bienville.

UNE traite sur Charleston C. S. pour 1815 2/100 à vue, à vendre par H. G. CAMMACK & Co
27 m Bank Place.

BŒUF de différentes marques à l'inspection, à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
27 mai 57, Nouvelle-Levée.

FARINE récemment reçue et à vendre par
HANNAY & ROBERTSON,
27 mai 57, Nouvelle-Levée.

CAFE DE JAVA—25 sacs café supérieur de Java, en magasin et à vendre par
27 m DAVIS & HOBART, 18, Douane.

VIN DE HOCK—36 douzaines Hock supérieur en demi bouteilles, en magasin et à vendre par
27 m DAVIS & HOBART, 18, Douane

CAFE DE JAVA—100 sacs café prime en magasin et à vendre par
27 m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

CORDE D'EMBALLAGE—500 rouleaux corde du Missouri en magasin et à vendre par
27 m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SAINDOUX—100 barillets saindoux en bonne condition pour l'exportation à vendre par
27 m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

PORC—90 barils porc mess et mess et 90 barils bajoues à vendre par
27 m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

VINS—150 caisses contenant sherry pâle et brun vieux madère et hock, en magasin et à vendre par
27 m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

MAIS—400 sacs et 400 barils à bord de chalands à vendre par
27 m HANNAY & ROBERTSON, 57 N. levée

JAMBONS ET EPAULES à bord de chalands à vendre par HANNAY & ROBERTSON,
27 m 57 nlle levée.

CONSERVES DE NANTES—Fruits, sardines, champignons, truffes, confitures, seul dépôt de la fabrique de M. Joseph Colin, rue des Salonges, no. 9, chez BLANCHARD EIMER & Co.
25 mai 26, rue Bienville.

A VENDRE par B. LACOSTE, rue Royale, 103, en débarquement du navire Groton de Bordeaux,
50 barriques vin vieux chateau Margaux, St Julien Médoc et St Emilion.
4 caisse boringues à sol-même garnie.
1 do do do pour femme.
1 do do do do enfants.

INDIENNE—10 caisses à vendre à bas prix pour clore une consignation par
Wm. C. TOMPKINS & Co.
25 mai 91, rue de la Commune.

POUR GALVESTON ET VELASCO (Texas)
Paquebot régulier pour vendredi le 31 mai à 5 heures du matin—Le superbe navire à vapeur à basse pression NEW-YORK, capitaine J. T. Wright, partira positivement comme ci-dessus.

Ce bâtiment n'a qu'un an de service est doublé et chevillé en cuivre et a de beaux emménagemens pour les passagers de chambre et d'entrepont.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à l'arrivée de Cuba à Galveston et transportera de fret et les passagers à Houston.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti ou à
BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

☞ Le fret ainsi que le passage devront être payés en billets des banques de la Cité. On ne recevra point de fret le jour du départ. 28 mai

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur CHANCELLOR, capitaine John Shallcross, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à FORSYTH & LIMERICK,
134, rue des Magasins.

N. B. Le chancellor a de belles chambres et des cabines bien aérées, ce qui le rend très agréable pour les familles qui veulent monter le Mississipi et l'Ohio. 28 mai

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur VANDALIA, capitaine J. P. Farst, partira jeudi, le 30 courant. Il prendra quelques tonneaux de fret pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue de la Douane, ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
28 mai 28, rue Vieille-Levée.

POUR LITTLE-ROCK, Fort Smith et Fort Gibson, Arkansas.—Le bateau-à-vapeur LOGANSPORT, capitaine James Douglas, partira pour les ports ci-dessus, mercredi le 29 courant, à 9 heures a. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue du Canal ou à WILLIAM S. BROWN,
28 mai 26, rue Gravier.

POUR SHREVEPORT Natchitoches et Alexandrie—Le bateau-à-vapeur SEMAPHORE, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, jeudi le 31 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 28 mai—2

POUR CINCINNATI Louisville et les ports intermédiaires.—Le bateau-à-vapeur COLUMBUS, capitaine Hakleman, partira positivement de la Levée, mercredi, après-midi, à 4 heures p. m. Pour fret de quelques tonneaux ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
28 mai 63, rue Gravier.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas, Newtown, Franklin et les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur A. PORTER, capitaine R. J. Dorsey, partira pour les ports ci-dessus mercredi le 29 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Bienville ou à J. HALL & H. B. BEIN,
28 m 19, Vieille Levée.

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur GENL. GAINES, capt. W. Boggs, partira de la levée positivement le 28 mai. Pour passage s'adresser à bord au bas de la rue Poydras ou à
R. H. LAWRENCE,
25 m 28 et 29 Nelle Levée.

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur JOHN LINTON, capitaine Kimball, partira pour les ports ci-dessus le 28 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti ou à
25m BLAIR & SATTERFIELD, 91 Magasins.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith, et Arkansas.—Le bateau à vapeur LOGANSPORT, capt. James Douglas, partira pour les ports ci-dessus mardi, le 28 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au quai de la rue du Canal ou à 24m WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier

POUR LITTLE ROCK, Fort Gibson, Arkansas.—Le beau bateau à vapeur ITASCA, capitaine Wells, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira mardi prochain le 28 courant, à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue du Canal ou à
24m BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

POUR CINCINNATI Louisville et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur fin marcheur COMMERCE, capt. Buckell, partira du bas de la rue Poydras lundi le 28 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HANNAY & ROBERTSON,
24m 57, Nouvelle Levée.

BATEAU DE PASSAGERS.
POUR ST-LOUIS ET ALTON.—Le beau bateau-à-vapeur METEOR, capitaine B. W. Dahoca, est attendu sous peu et sera promptement expédié. Le Meteor a de belles chambres et a été bâti pour conduire des passagers. Pour fret ou passage s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
25 mai 28, Vieille Levée.

POUR LOUISVILLE & Cincinnati—Le bateau à vapeur MOGUL, capt. Joseph Conn, partira pour les ports ci-dessus, mercredi le 29 courant à 10 heures a. m. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO.
25 m 57, rue Magasine

Bateau-à-vapeur à vendre—Un bateau tirant peu d'eau, à deux bouilloires et bien pourvu de tout ce qui est nécessaire. Pour les renseignements s'adresser à J. V. LAVILLEBEUVRE,
15 mai 17, Magasins.

LE soussigné continuera les affaires de courtage sous son nom et pour propre compte.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1839.
27 mai—3 L. J. HARRIS.

$10 DE RECOMPENSE—Il a été perdu vendredi, dans la rue de Chartres, un mouchoir de batiste brodé. La personne qui aurait trouvé le dit mouchoir est priée de le remettre rue Ste Anne, no. 44, ou à l'office de l'Abeille, où la dite récompense lui sera donnée, sans l'exiger. 27 mai—3

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de Baptiste Gravel, décédé, sont priés d'avoir à produire leurs comptes immédiatement à P. A. CHARBONNET, ou à
A. D. DORIOCOURT,
27 mai—3 à la Cour des Preuves.

T. XAVIER, offre en vente de l'extrait d'absinthe de bonne qualité, au-dessus de 6me preuve en futs et en caisses, à des prix avantageux et qu'on ne vendront pas. Etc. Camcalvo et Esplanade.
27 mai—3

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société ci-devant existante sous le nom de Larkinson & Harris, est dissoute ce jour. L. J. Harris reste seul chargé de recevoir les dettes dues à la société et de liquider celles qu'elle doit.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1839.
JAMES LINKINSON,
27 mai—3 L. J. HARRIS.

LA société ci-devant existant dans cette ville sous le nom de SEIXAS & GAINES a été dissoute d'un commun accord le 22 courant, par un acte passé par devant Louis Lamoque Turgeau, écg notaire public, de cette ville. Charles Louis Seixas et William James Gaines sont autorisés conjointement à liquider et à prendre les noms de la société.
Nouvelle-Orléans, le 25 mai 1839.
C L SEIXAS,
26 mai—6 W J GAINES.

$ 300 DE RECOMPENSE.
PERDU hier matin $1,800 en billets de la banque des négociants, un de $1,000, 1 de $500 et 3 de $100. La personne qui aurait trouvé cette somme recevra la récompense ci-dessus en la remettant au No. 43, rue Poydras. 25 mai

A VENDRE par J. & L. GARNIER, rue Royale No. 182.
Un assortiment de vin Beyerman, rouge et blanc en barriques et caisses.

Vin Château-Laffite en caisses, bouché à l'Emery, cette manière de boucher le vin donne aux consommateurs l'avantage de boire une portion de vin, et de pouvoir conserver le restant plusieurs jours jours sans le détériorer.

Eau-de-vie fine champagne de 1815 et 1825, en pipes et en demi-pipes.

Do do quatrième preuve en demi-pipes et en barils.

Un assortiment de vins en barriques de différentes qualités, et dans les prix de $25 et $100.

Un do de vin de champagne mousseux de Bourgogne mousseux. 25 mai—8

EAU DE VIE de Champagne et Cognac—Les soussignés ont toujours en main un assortiment d'eaux de vie de Cognac et Champagne des meilleurs crûs. Ces eaux de vie ne sont point surpassées en qualités par aucune importation dans le pays, à vendre à des prix modérés par H. W. ANDERSON
25 m 82 et 84 Tchoupitoulas

VIN DE BORDEAUX—
160 barriques vin rouge,
30 barils vin blanc,
2000 caisses vin rouge, à vendre par
BLANCHARD EIMER & Co.
25 mai 26, rue Bienville.

VIN DE BOURGOGNE de qualité supérieure, Absinthe; Extrait d'Absynthe,
Fruits à l'eau-de-vie,
Capres; Anchois; Cornichons.
Liqueurs assorties, à vendre par
BLANCHARD EIMER & Co.

DEMANDE DE NAVIRES.—On a besoin de suite d'une petite goëlette pour prendre un chargement pour Galveston S'adresser à HENRY TETE,
28 mai No. 13, rue Conti.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots entre New-York et Louisiane. Le beau paquet régulier YAZOO, capitaine Trask, sera prêt à recevoir du fret demain et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
JAMES B. HULLEN, 74, Camp.

☞ Le Yazoo a une superbe dunette bien aérée. 28 mai

POUR BALTIMORE—Le beau navire A 1, JOHN JAY, capitaine Lambert, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
28 m J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier MARS, capitaine Castle, a besoin de 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
28m HOLMES & MILLS, Bank Place.

POUR LIVERPOOL—Le navire au voilier EDMUND PERKINS, capitaine Ingersoll, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret de 500 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
28 m S. HEATH & Co, 95 Camp.

POUR BOSTON.—Le brick fin voilier VOLANT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Churchill, partira le 30 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
27 mai 22, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Le navire A 1, QUEEN ADELAIDE, capt. Barstow, ayant une partie de sa cargaison engagée partira le 5 juin. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
27 mai 65, Commune.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire A 1, CADMUS, capitaine Blanchard, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 16, seconde municipalité, ou à EDW. A. BRIDGE, 60, rue Gravier.

P. S. Le Cadmus a de beaux emménagemens pour 30 ou 40 passagers de l'avant 27 mai

POUR NEW-YORK—Le 31 mai, le beau navire A 1, BYRON, Capt. Porrington, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans ou à
27 m. J. H. ASHBRIDGE 65 Commune.

POUR NEW-YORK le 31 mai—Le brick LEONORA, capt. Sharp, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
27 m J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR N.-YORK—Le superbe navire ONTARIO, capt. Harwood, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
27 m LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LA HAVANE—Le brick bermudien A 1, LOUISA FREDERICA, capt. G. Schoborg, partira positivement Mardi prochain, le 28 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les deux marchés ou à
mai 27 HAGEDORN & CRAMER.

POUR LA VERACRUZ.
La goëlette WATER WITCH, capitaine [illegible] ayant une partie de sa cargaison engagée partira positivement samedi 1er. Juin, pour le reste du fret et passage, s'adresser à
27 m A. CAPDEVIELLE & Co, 19, Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le premier juin. Passage seulement—Le beau navire OCORARA, capt. Decan, ayant tout son chargement engagé partira comme ci-dessus. Il peut prendre 10 passagers de plus. S'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans ou à
27 m J. H. ASHBRIDGE, 75 Commune.

POUR CHARLESTON, S. C.—La goëlette fine voilière CURLEW, Capitaine Lincoln, ayant tout son chargement, partira pour le port ci-dessus le 29 courant. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à J A BARELLI & Co.
25 mai 61, Commune.

POUR PROVIDENCE, R. I.—Le brick MOXEY, capitaine Grant, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira le 27 courant. Pour fret ou le port ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
24m ED. A. BRIDGE, 60 Gravier.

POUR LA HAVANE—Le brick Suédois, R. GRONING, capt. Landon, partira positivement mardi le 28 courant.—Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au capitaine ou à
24m R. GRONING & co.

On a besoin d'un brick ou d'une goëlette du port de 150 ou 200 tonneaux pour aller dans un port du nord. S'adresser à
23m J. B. BAILEY, 44 rue Bienville.

POUR HALIFAX, Nouvelle-Ecosse—Le navire fin voilier ELIZA & ABBY capitaine R J. Wade, partira pour le port ci-dessus, jeudi le 28 courant. Pour passage de chambre seulement, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 12, seconde municipalité ou à
23m E & J ANDREWS, 32 Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. OLYMPIA, capitaine Gray, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à
Fs. PERRET,
25 mai 59, rue Toulouse.

POUR BOSTON.—Le beau navire A 1, LAGRANGE, capitaine Marshall, partira sous peu. Pour la balance de fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
22 mai 93, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick MOXY, capitaine Grant, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
2 m E. A. BRIDGE, 60, Gravier

ON a besoin d'un navire de première classe du port d'environ 250 tonneaux tabac. S'adresser à KIDDER & HEAD, 24 Poydras.
24 m

A VENDRE chez J. B. JUETTE, rue Toulouse No. 54.
Vin rouge de Bordeaux en barriques et 1/2 barriques vin blanc haut sauterne et grave, vin en caisses qualité diverse, vin de Marseille, un grand assortiment de liqueurs différentes marques et qualités, confitures de france, porcelaine decorée et pots de verre, vin de madère en baril, savon de Marseille, fruits à l'eau de vie en potaches assorties de grandeur, papiers cheres en potainers de verres, Cognac, brandy de pâte et dans les verres, quignon, savon, grenache fine de grains, balais de crin et brosseries, grandes corbeilles convenables pour boulangers, grands vérifiable d'Alger, balais de crin et brosses, grandes corbeilles convenables pour boulangers, cérébel, conserves de change pour fumeurs de plantes, ex pour planteurs, bouchons à bouteilles et dame-jeannes. 25 mai

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES.
AYANT appris qu'il a couru des doutes sur la question de savoir, si les terrains sur lesquels sont érigées les bâtisses qui devront être distribuées dans cette loterie, ont été compris dans la distribution de la *Loterie des Propriétés Foncières*, étant suffisant pour convaincre les personnes les plus scrupuleuses, mais comme cette question nous a été souvent répétée, nous croyons qu'il est nécessaire de déclarer que les terrains sont compris avec les bâtisses, et que les fortunes déterminées des billets gagnants, restent bien libres et affranchis de toute charge quelconque. Nous annonçons heureux en même temps, d'annoncer que la demande de billets est très grande, et nous avertissons ceux qui se disposent à prendre une chance, de ne point attendre qu'il ne soit trop tard, car nous croyons que le nombre des billets réservés pour la Louisiane, sera bientôt épuisé.
26m—1s SCHMIDT & HAMILTON.

HOTEL DE MANDEVILLE.
Le soussigné informe respectueusement le public que son hôtel est maintenant ouvert.
Le prix de la Pension est comme suit:
Par mois $30
Enfans et Domestiques 20

Un steamboat partira les Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche à l'arrivée des chars de 8 heures et le Samedi à l'arrivée des chars de 3 heures de l'après midi.
24 m—8 J. DAVIS

AVIS—M. JOHN S. WALDON est notre agent pendant notre absence de la ville et il est le seul qui ait droit d'agir en notre nom.
24 m SHALL & BROWN

JUMENT TROTTEUSE A VENDRE.
Une jolie JUMENT trotteuse, cheval de taille, âgée d'environ 6 ans et demi, de 14 mains et demie de hauteur, très docile à la selle et au harnais, garantie en bonne santé. Le propriétaire n'a d'autres raisons pour la vendre que celle de son départ du pays.

AUSSI—Une bride et une selle anglaise presque neuve.

S'adresser aux écuries de M. Dubois & co, (Tattersalls), rue St-Charles, ou au No. 9, Bank Place. 24e

LE soussigné offre à vendre à bas prix et en commission et tient constamment du véritable cognac brandy de genièvre du pays, rum de la Jamaïque, esprit neutre alcool, il y a également reçu par les derniers arrivages de Bordeaux un assortiment complet de vins en barriques et en caisses, des meilleurs crûs, rouges et blancs.

Liqueurs assorties et fruits à l'eau-de-vie &c. &c.
L. BOREL,
20 mai—3,8j no. 10, rue St. Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu, ce matin, à 10 1/2 heures, dans la rue du Canal, près de la Levée, un assortiment général de Groceries, consistant en vins de Madère, Port, et Sherry, &c en caisses, genièvre, vin doux de Malaga, raisins, amandes, &c. &c.

Aussi—Un lot de cuirs.

Les marchands qui ont des effets à envoyer vendre sont priés de les envoyer avant 10 heures. 28 m

PAR A. L. FORNET.

IL sera vendu ce jour, 28 du courant, à son encan No. 58, rue des Magasins,

Un assortiment de marchandises sèches aussi, élégants meubles; 100 caisses vin champagne; cuirs à chevaux de vie, fromage, guigholet, liqueurs assorties, &c; toile d'emballage et cordes, vendues pour le compte de qui il appartiendra. 28 mai—1

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MARDI, 28 du courant, il sera vendu, à dix heures précises du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse no. 50, pour compte de qui il appartiendra.

Une facture d'articles français consistant en souliers et bottes, pendules, candelabres, flambeaux, etc.

A 11 heures—Dentelles, indiennes, ginghams à carreaux, colette lange, serviettes écrues, toile écrue, du patent etc. 28 m

PAR J. A. BEARD.

Pour le compte de qui il appartiendra.

IL sera vendu à l'encan à 10 heures du matin, mercredi le 29 courant, à son encan de groceries, vins, liqueurs, &c. &c. au No. 36 rue de la Commune, près de l'Hôtel de la Cité.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $300, comptant; $300 et au-dessus, 60 jours de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction. 28 m

PAR M. BARNETT Sur.

IL sera vendu mercredi 29 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:

Cent cinquante Actions de la Banque des Améliorations, payées en plein.

Conditions—comptant. 28m

PAR R. S. SYKES.

IL sera vendu mercredi le 29 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Le nègre GEORGE, âgé d'environ 35 ans pleinement garanti.

Conditions, comptant.

L'acte de vente sera passée pardevant A. Mazureau, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs. 28m

PAR M. BARNETT, Sur.
Vente définitive.

IL sera vendu Jeudi 6 de juin prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

CINQ lots de terre situés au faubourg Tréme contenant en tout 136 lots, bornés par les rues Esplanade, Quartier, Hôpital, Ursulines, St. Jean, Dauphine et Grande Rue &c, d'après le plan déposé à la Bourse.

Conditions—6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les billets non payés à échéance porteront un intérêt à raison de dix pour cent.

Les acquéreurs auront le choix de payer en actions de la Banque des Améliorations qui seront reçues au pair et comme comptant.

Actes de vente par devant Louis T. Caire, not. publ. aux frais des acquéreurs. 28 mai

Succession de P. Manuel Marquez.
PAR E. TRICOU, encanteur.

IL sera vendu jeudi 13 juin prochain, à midi précis, à la Bourse St. Louis, un demi terrain situé au faubourg Ste Marie, faisant partie du terrain désigné par le No 8, du plan dressé par Joseph Pilié, voyer, déposé en l'étude de G. R. Stringer, maintenant Jules Mossy par acte du 27 décembre 1838. Ledit terrain mesure 30 pieds de face à la rue du Cirque entre les rues Poydras et Perdido sur 80 pieds 9 pouces de profondeur, ensemble les édifices y construits.

Conditions 1/3 comptant, balance à 6 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, en cas de non paiement, les billets porteront intérêt de 10 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente devant Achille Chiapella not. pub. 28 m

PAR R. S. SYKES.

IL sera vendu mardi le 28 courant, à 10 heures, au magasin no. 31, rue du Canal, près de l'encoignure de la rue du Camp:
10 barillets beurre de Goshen,
100 boîtes savon,
100 de vin clairet,
Genièvre, rum, eau-de-vie, raisins, tabac,
1 grand coffre fort,
50 fromages,
140 cloques à vin et à cheveux,
100 barillets peinture. 27 m

PAR W. S. WATERMAN.
Pour cause de départ.

MARDI le 28 courant, à 10 heures, au-dessus du magasin de messieurs Loreilhe & Walton, encoignure Royale et Douane: les meubles et effets d'un dentiste, ensemble un assortiment d'objets français choisis, élégamment reliés. Aussi, un superbe tableau représentant la famille sainte par Paul Véronèse. 27 m

DEMANDE—Un jeune homme, américain, qui se dispose à passer l'été à la Nlle. Orléans, désire obtenir une pension, dans une famille privée demeurant dans le centre de la ville, entre les rues Canal et Toulouse. Une famille française dans laquelle on parlerait l'anglais serait préférée. Les donneurs les meilleures recommandations. S'adresser à W. C. J. au bureau de ce journal. 23m

AVIS—La société ci-devant existant entre les soussignés sous le nom de Lawrence & Legendre, est dissoute de ce jour d'un consentement mutuel. Le nom de la société ne sera employé que dans la liquidation par l'un ou l'autre des parties.
Nouvelle Orléans, 23 mai 1839.
HENRY E. LAWRENCE,
23 m—30 A. LEGENDRE.

LE soussigné ayant acheté de MM. Lawrence & Legendre leur fond de marchandises, continuera le même genre d'affaire, au vieil établissement, no. 28 et 29, Nlle. Levée.
23m R. T. LAWRENCE.

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.
"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dûment autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages que pourraient causer l'incendie; il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui pourront survenir par l'agent soussigné.
JOEL SMALL,
23m—6m chez Godfrey, Lawrie & Small,
28, Vieille-Levée.

BANQUE des Négociants et des Artisans.—Nlle. Orléans, 20 mai 1839.—Conformément à la 17me. section de la charte de cette institution, l'assemblée triennale des actionnaires aura lieu à la maison de banque lundi le 10 juin prochain, à dix heures, a. m.
21 m—10 SAM. C. BELL, caissier.

COMPAGNIE DE LA VILLE D'ALABAMA.—Cité d'Alabama, 15 mai 1839. Avis est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie de la ville d'Alabama pour l'année prochaine, sera lieu dans la cité d'Alabama lundi le 3 juin prochain, entre midi et 2 heures p. m.
21m SAM. MORGAN, secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MISSISSIPI Maritime et contre l'incendie—Nlle Orléans, le 20 mai 1839.—Les actionnaires de cette institution sont par les présentes notifiés et requis de payer trente piastres par actions, le ou avant le 21 juin prochain, au bureau de la compagnie.
Par ordre de la Direction.
20 m—1m HENRY LOCKETT, Prés. pro t.

AVIS—Robinson & Goodwin, 68, rue Chartres, informent respectueusement leurs amis et le public en général, que E. Goodwin de la maison ci-dessus partira pour New York vers le 1er. juin. Ils invitent ceux qui désirent avoir des hardes confectionnées à la mesure de laisser leurs ordres avant le temps de son départ.
16 m—j 1er, juin

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'il vient de prendre l'hôtel de Carrollton; il fera tous ses efforts pour le tenir à la satisfaction générale.

Les personnes qui désireront des repas particuliers sont priées de les commander d'avance.

Le soussigné prendra avec les personnes qui voudront résider quelque temps à l'hôtel tous les arrangemens convenables.
Nlle-Orléans, le 17 mai 1839. C. LAVAUD,
18 mai—3sem.

GENIEVRE DE HOLLANDE—Le soussigné vient de recevoir par le brick Malaga d'Amsterdam:
200 pipes genièvre de Hollande, de la marque bien connue des steamboats, garanti de qualité supérieure, à vendre en lots convenables aux acheteurs à des conditions faciles.
HUGO C. GILDEMEESTER
45 rue Bienville

ARGENTERIE ALLEMANDE—Le soussigné agent pour un des établissement les plus étendus, prend la liberté d'appeler l'attention des marchands à ces objets qui sont maintenant à un tel degré de perfection qu'ils ressemblent au véritable argent par leur beauté, leur poli et leur durée. Il a à vendre quelques caisses contenant des chandeliers vases, cuillères potagères, cuillères et fourchettes, théière, plateaux, &c. Il recevra des commandes pour la confection d'articles de cette description et du goût que l'on indiquera.
HUGO C. GILDEMEESTER,
23 m—1m 45, rue Bienville

MESSRS. J. A. Targerenne, Jules Wilhir, E. Alleiza, A. Pitet, Louis Ritchie, J. Michaud, E. Gamecheau et J. Wartell, consignataires de marchandises par le navire Monument du Havre sont requis, de s'adresser au bureau du soussigné
28m GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

FEUILLETON.

VARIETES.

SPECTACLE DE LA PLACE D'ARMES.
DESAPPOINTEMENT, CATASTROPHE.

Toute la Nlle-Orléans et pour peu qu'on nous contredise nous dirons toute la Louisiane, était hier sur la Place d'Armes.

Pour nous qui adorons les spectacles en plein vent, nous n'avons eu garde de manquer au rendez-vous, pour une flaneur par sang, c'était une véritable bonne fortune. Aussi il était à peine 5 heures que nous étions déjà à notre poste, le cigare à la bouche, le cou tendu, et les yeux ouverts comme des portes cochères. Il faut dire aussi que nous avons donné dans le programme comme tout le monde; et pourtant nous devrions nous défier des programmes, témoin certain *programme de juillet* qui nous a causé, ainsi qu'à bien d'autres, passablement de désappointement.

Le spectacle annoncé pour les 5 heures n'a commencé qu'à 7, et nous avons dû admirer la patience évangélique du public.

A 7 heures donc la famille Sciarra a commencé ses exercices. Nous avons vu alors deux individus, dont la faiblesse de notre vue ne nous permet pas de déterminer le sexe, marcher d'un bout à l'autre sur une corde horizontale élevée à 50 pieds de hauteur environ; ils n'ont fait qu'aller et venir, et tout a été dit. Jamais stupéfaction ne fut plus grande, jamais mystification ne fut plus complète.

Le public qui avait commencé par murmurer a fini par en rire, et nous imitâmes son bon esprit, lorsqu'un incident fâcheux est venu arrêter le rire sur nos lèvres, et travestir une scène bouffonne en scène tragique.

Un matelot qui était au nombre des spectateurs, s'est senti probablement piqué d'honneur, et a voulu montrer ce dont il était capable; à cet effet il est monté sur l'échelle pour gagner la corde, et n'est mis à la parcourir avec le service de ses mains. Après maints tours d'agilité, soit crainte, soit fatigue, il a lâché la corde et est venu tomber de 40 pieds de haut au milieu des spectateurs.

Jugez de l'effroi de la foule, on a de suite porté secours au malheureux qu'on a relevé horriblement meurtri, mais sa vie nous a-t-on assuré, n'offre heureusement aucun danger.

Nous aimons à croire que la voilà guéri pour long temps de ses prétentions gymnastiques.

LE MISSISSIPI.

Vers le commencement de la régence, un gentilhomme de province, nommé le comte de Vernon, était venu s'établir à Paris, où il menait un train proportionné aux trente mille livres de rente qui composaient sa fortune. Les amis du comte l'avaient surnommé le philosophe, parce qu'il vivait en dehors des mœurs du temps, n'ayant du vice qu'avec modération et ne dépensant pas au-delà de son revenu. Ce titre de philosophe flattait le comte de Vernon qui visait à l'originalité. En ce temps-là, il y avait dans la société aristocratique un moyen tout simple d'être original et de se distinguer: il suffisait pour cela de conserver un certain décorum et de ne pas afficher ses débauches. Sans être précisément un Caton, et sans vivre comme un anachorète, le comte avait assez de vertu pour ne pas se ruiner au jeu, et pour ne pas faire parade de ses orgies. Quoique très fier de sa naissance, et d'étaler à la cour du régent il avait évité l'honneur d'y être [illegible] présenté, sous prétexte qu'il ne voulait point se prêter aux façons dissolues et aux pratiques licencieuses du Palais-Royal. Cependant le comte n'était pas assez dupe de la philosophie, pour se refuser la satisfaction de devenir amoureux d'une actrice de la comédie Italienne, nommée Sylvia.

Un soir du mois de février 1720, le comte de Vernon donnait à souper à quelques-uns de ses amis, dans son hôtel de la rue Saint-Dominique.

—Je vous demande grâce, messieurs, dit-il à ses convives en se mettant à table; je vous avais promis pour ce soir la compagnie d'une jolie femme, et je manque à ma parole, il faut me plaindre plutôt que m'accuser. Je m'étais trop avancé, et vous pardonnerez cette imprudence à un homme peu habitué aux intrigues galantes.

—Sur ce chapitre-là, répondit le chevalier de X, les sages sont soumis aux mêmes chances que les fous. Dona Sylvia fait donc toujours la cruelle?

—Ne m'en parlez pas! J'y renonce. Cette femme m'avait ensorcelé; mais dès ce moment je rentre dans ma sagesse et dans ma philosophie.

—C'est une bonne précaution pour cette nuit, mon cher comte; mais demain tu redeviendras plus amoureux que jamais, et, en attendant, puisque tu es philosophe, tu va nous raconter ta mésaventure.

—Volontiers. Vous saurez donc que toutes les fois que je me suis cru sur le point de réussir auprès de cette ...coquette, il m'est survenu un rival qui me supplantait.

—Cela peut arriver aux plus honnêtes gens.

—Tant que j'ai eu affaire à des rivaux considérables, j'ai pris patience.

—Nous les nommeras-tu?

—Sans doute. La première fois, c'était l'abbé Dubois.

—Il n'y avait rien à dire, il faut respecter les droits de l'église.

—La seconde fois, c'était le prince de Conti.

—A tout seigneur, tout honneur.

—Puis un riche financier, dont le nom m'échappe.

—Le veau d'or est la religion de quelques comédiennes, et, en sa qualité de philosophe, tu dois respecter toutes les croyances.

—Après le financier, est venu le comte de Horn.

—Diable! cela se gâtait. Le comte est de grande maison et d'un sang royal; mais il est pauvre comme un cadet de Gascogne, et il mène la vie d'un courtisan de bas étage, en société de je ne sais quels gentils dont il a fait ses compagnons. Ce qui, du reste, ne l'empêche pas d'avoir de très grandes bonnes fortunes. Un galant qui va sur les brisées du régent pouvait bien se permettre de marcher un peu sur les tiennes.

—C'est ce que je me suis dit, et le comte de Horn a été compris dans l'amnistie. Mais, cette fois, ce n'est ni un abbé, ni un prince, ni un comte, ni même un financier; c'est un petit gentillâtre, un aventurier, un homme de rien, nommé Marivaux. Connaissez-vous cela?

—Ma foi, non!

—Un M. de Marivaux, qui est entré dans le monde sans autre passeport qu'un madrigal adressé à Mme de Tencin. N'est-ce pas pitoyable que de telles gens nous coupent l'herbe sous le pied? Ah! mes amis, nous vivons dans un temps bien étrange!

—A qui le dis-tu? Et ce petit monsieur t'a soufflé l'incomparable Sylvia? Voilà une fâcheuse découverte.

—J'en suis en ne peut plus mortifié: mais cette dernière mystification ne me serait pas arrivée, si Labranche avait suivi mes instructions.

—Eh quoi! dit un des convives, Labranche, qui a appartenu au marquis de L......, ne fait plus conduire une intrigue? Il se sera rouillé à ton service, mon cher comte.

—Ce drôle, reprit Vernon, est d'une négligence incroyable, et dans cette affaire il a bien mérité cent coups de bâton, que je lui aurais donnés, si je n'étais pas philosophe.

—Je vous jure, dit Labranche, que j'ai fait mon devoir et que vos ordres ont été ponctuellement exécutés.

—Et qui vous a donné le droit de prendre la parole ici, devant moi, et devant ces messieurs s'écriale comte en fureur.

—Je ne veux pas me perdre de réputation.

—Encore!... Vous taires-vous, insolent!

—Je ne demande qu'à m'expliquer.

Le comte, exaspéré, lança une assiette à la tête du valet insolent. Puis, un peu honteux de la vivacité de son action, il reprit son sang-froid, en disant:

—Ce maraud, avec ses répliques, me brisera toute ma vaisselle!

La patience n'était pas, comme on le voit, au nombre des vertus que pratiquait le comte de Vernon. Labranche supporta ce mauvais traitement avec toutes les apparences de la soumission et du repentir; mais le diable n'y perdit rien. L'assiette était un de ces arguments auxquels un valet ne saurait répondre, car la logique de la livrée a d'étroites limites; il ne restait à Labranche que l'espoir de se venger, et il se promit de n'y pas manquer, si jamais l'occasion se présentait.

—Veux-tu que je te parle franchement, dit le chevalier X., au comte de Vernon, si tu es si mal réussi jusqu'à présent, c'est sans doute beaucoup par la faute de Labranche, mais aussi c'est un peu par la tienne. Tu n'as point déployé assez de magnificence. Sylvia est de ces femmes qu'il faut éblouir, fasciner, et pour lesquelles la mythologie, qui est un livre de bon exemple, a imaginé la fable de Jupiter et Danaé. Un peu de pluie est nécessaire pour amener le beau temps dans les cœurs. Voilà ce que tu aurais dû voir en consultant le ciel de la Comédie Italienne.

—Fort bien! mais je n'ai pas envie de me ruiner. Ma passion ne va pas jusqu'à cette extrême folie.

—Te ruiner! quand tu n'as qu'à te baisser pour ramasser des millions! Vive Dieu! mon cher comte, il faut convenir que tu as d'une rare insouciance et d'un incroyable aveuglement! Tu portes le manteau de la philosophie, mais par les épaules, mais sur la tête. Tu que tu ne vois pas ce qui se passe devant toi. Tu ignores donc qu'il y a de par notre monde un système de [illegible] ... puits d'or? Aujourd'hui, rien n'est plus facile que de centupler sa fortune. Ah! si je n'avais pas mangé la mienne, je serais maintenant un opulent seigneur, je nagerais dans l'or!

—Et nous aussi, reprirent en soupirant tous les convives; nous aussi, si nous avions été moins ruinés; mais puisque le comte est prévenu ce qui arrive?

—Ce système de [illegible] tout le monde, ajouta le chevalier, nous apprenons plus autres qui n'avons rien; car l'argent est des [illegible] que nous ne pouvons plus en acheter; il a [illegible] de bien et il impitoyablement pris le chemin de la rue [illegible] Quincampoix, que nous ne pouvons en détourner le [illegible] moindre filet. [illegible] plus moyen de faire des dettes [illegible] aujourd'hui, on ne [illegible] les prodigues, mais sera sur le Mississipi. Toi qui [illegible] riche, tu n'as qu'à vouloir, tu peux réaliser ta fortune. [illegible] perdre tes terres et acheter des actions de la banque. L'Amérique et ses trésors sont là, sous ta main, et il ne te manque plus [illegible] ton bonheur!

L'agiotage, ce dieu si adoré de nos jours, est venu s'installer en France sous la régence, époque fatale qui a gâté toutes sortes d'attente à la morale. Les splendeurs de Louis XIV avaient bien tissé des dettes considérables; les finances étaient très-obérées, et le régent ne savait à quel saint se vouer, lorsqu'un Ecossais, nommé Law, aventurier plein d'audace et de génie, apporta les plans d'un système qui devait, disait-il, procurer à l'Etat d'énormes bénéfices. Le régent accueillit avec sa légèreté habituelle cette providence, qui le mettait tout d'un coup hors d'embarras avec une seule opération, en lui ôtant le tracas des affaires, lui offrait des loisirs et de l'or pour ses débauches: que pouvait-il désirer de mieux? Law fut reçu à bras ouverts. Le conseil de régence se remplit aux calculs habilement présentés, ou aux séductions adroitement prodiguées par l'Ecossais; l'enthousiasme que le régent témoigna pour le système de Law gagna toutes les classes de la société; toutes les têtes tournèrent et tout le monde s'ouvrirent. Le parlement seul fit de l'opposition, mais en pure perte.

Un banquier, nommé Crozat, avait été fait du régne de Louis XIV, le privilége exclusif du commerce de la Louisiane. Ayant fait de [illegible] affaires dans cette entreprise, Crozat a telle manière [illegible] qu'il [illegible] ses établissemens [illegible] de la Louisiane [illegible] française du Mississipi; [illegible] dans la Compagnie du Mississipi... Que faire du Mississipi? On en changea Law, qui fit les placements sur son système sur ce terrain. Le capital social fut fixé à cent millions, divisés en deux cent mille actions de cinq cents francs. Ces actions prirent tant de faveur et furent recherchées avec un tel empressement, que bientôt dans les transactions particulières elles s'élevèrent à une valeur considérable. Pour se faire des partisans, Law en distribua gratuitement aux grands seigneurs et aux personnages influens, qui nous représentent un tableau complet [illegible] d'actionnaires, en même temps, que le financier fut obligé de multiplier à l'infini les actions de sa banque. Il est vrai que pour justifier cet accroissement du capital social, le Régent joignit successivement au Mississipi, dont l'exploitation promettait de grands produits, le monopole des gabelles et des tabacs, la fabrication des monnaies et la ferme des recettes générales.

Après avoir longtemps contemplé avec indifférence et sans y prendre la moindre part ce grand mouvement financier, le comte de Vernon, séduit par les conseils de ses amis et par sa passion pour Sylvia, se laissa tenter; le démon de la spéculation s'empara de lui, et sa philosophie ne résista pas à l'idée de gagner des millions. Précisément une nouvelle série d'actions devait être livrée au public; le comte réalisa une forte somme; il vendit une ferme en Normandie pour acheter du Mississipi.

Chaque fois que de nouvelles actions étaient émises, les spéculateurs assiégeaient les bureaux de la Banque, logés dans l'ancien hôtel Mazarin; l'affluence remplissait tout le quartier du Palais-Royal, et les plus diligens venaient se placer longtemps d'avance à la queue et y [illegible] couraient quelquefois jours et plusieurs nuits. [illegible] Le comte, qui ne voulait pas laisser ce moment, et [illegible] paya cinquante louis [illegible] une bonne place [illegible] de ce genre. [illegible] la vendre à quelque retard [illegible] de ce genre des valets [illegible] alors ...

De tout temps, les valets ont [illegible] leurs maîtres. Dès que l'idée de [illegible] regarde vers la tête du comte, Labranche tourna [illegible] son démonâtre Mississipi; le drôle était nanti de quelques [illegible] adroits plus ou moins légitimement acquis, [illegible] d'une manière [illegible] l'élevait à deux mille écus [illegible] que le comte [illegible] ... le valet suivant le maître sur le terrain de la spéculation. En achetant cinquante louis une place à la queue, Labranche aurait fait une trop forte brèche à son capital; il chercha donc un expédient moins onéreux. La situation était difficile, car l'emploi était très-recherché, et sur six mille concurrens, il fallait trouver un moyen neuf et hardi, s'ouvrir un passage inconnu au vulgaire. Le comte avait calomnié Labranche en le présentant comme un homme dépourvu d'imagination et d'intrigues; le valet était au contraire un garçon très fertile en ressources et fort entreprenant; après quelques minutes de réflexion, il entra dans une maison voisine de l'hôtel qu'habitait Law, où il dit:—J'arrive ce matin.

Law était dans son cabinet avec un secrétaire; il feuilletait un paquet de lettres, et un certain nombre de valets de chambre de... dont [illegible] ... les livres:—Voyez, dit-il, ces épîtres sont signées des plus grands noms.

Ce sont des ducs, des princes, des magistrats, de hauts dignitaires de l'église, des maréchaux de France, qui me demandent humblement des actions de ma banque, et qui me proposent les marchés les plus honteux! Voilà les billets mystérieux que m'écrivent les plus belles et les plus nobles femmes de la cour! Quelle avidité et quelle corruption!....... La duchesse de B...... me conjure en rendez-vous, à moi, à mon portefeuille, bien entendu!... Je n'irai pas, c'est trop cher... Ce Dubois est insatiable! réservez-lui cent actions... Encore Téncin! quel rude convertisseur! Il fallait une faire catholique pour devenir contrôleur général; Tencin m'a catéchisé il a fait entrer la foi dans mon âme; c'est fort bien, mais il me semble que j'ai déjà bien payé ses évangiles. N'importe! mettons quelque chose de côté pour ce frère quêteur....

Tout à coup un bruit étrange se fait entendre dans la cheminée, un homme tombe sur les chenets, se relève et paraît couvert de suie au milieu du cabinet.

—Excusez-moi, monseigneur, et j'ai pris ce chemin, dit Labranche (car c'était lui), au contrôleur général stupéfait, mais je n'avais pas le choix; toutes les avenues sont obstruées, les portes de votre hôtel sont envahies par la foule, et l'on demande des échelles pour entrer par les fenêtres; j'ai donc été obligé de me frayer une voie moins obstruée. C'est au péril de ma vie que je suis venu vous demander pour six mille livres d'actions. Daignez, monseigneur, prendre en considération les dangers que j'ai courus. Me voilà bien noir, et les eaux seules du Mississipi pourront me nettoyer. Prenez donc, je vous en supplie, mon or en échange de votre précieux papier.

Cette aventure et ce discours mirent Law en gaîté, et ce bonne humeur ne fut pas perdue pour Labranche qui eut ses actions au prix de fabrique. Le comte, moins heureux, vit fermer les portes de l'hôtel avant que son tour fût venu; toutes les actions étaient distribuées, et il fallait désormais pour en obtenir s'adresser aux *spéculateurs de la rue Quincampoix*; le comte s'y rendit, regrettant fort les deux heures et les cinquante louis qu'il avait dépensés en pure perte, c'était mal débuter dans l'agiotage, et un homme superstitieux se serait peut-être arrêté, mais le philosophe persévéra.

La rue Quincampoix était, bien avant le système de Law, une tanière habitée par des juifs et des usuriers; [illegible] de spéculation qu'elle exhalait y attira les [illegible] du Mississipi. *Les chétives maisons de cette* agiotage [illegible] en comptoirs d'actions, furent louées à [illegible] distribu[illegible] et rapportèrent des sommes [illegible] des prix exo[illegible] plus tard, le prince de Carignan, considérables. [illegible] ... enviant ce produit, [illegible] et magnifique hôtel de fit transporté dans le [illegible] Dans cette rue, l'agiotage Soissons qui lui appartenait [illegible] grande religieuse et avait confondu tous les rangs: [illegible] les bourgeois, les laquais, [illegible] les escrocs et les [illegible] femmes titrées, les gens d'église, les courtisanes et les ...de chambre, s'y coudoyaient [illegible] et s'embrassaient. La soif de l'or combla [illegible] les distances, aboutit tous les orgueils, [illegible] toutes les misères et toutes les hontes. Le comte de Vernon [illegible] gagna à cette foule, et il y rencontra le prince de Conti, Sylvia, Labranche, Marivaux et le comte de Horn. Un instant il oublia sa jalousie, son amour, sa vanité et sa philosophie; et dans cet instant d'oubli, il acheta cent actions du Mississipi. Il venait de terminer cette opération, lorsque la rue Quincampoix fut troublée par de grands cris et une singulière agitation. Un meurtre avait été commis dans une des comptoirs de cette rue: la victime était un riche marchand, et le meurtrier était le comte de comte de Horn.

Le soir à souper, Labranche dit à son maître:

Voulez-vous que je vous délivre de votre rival?

—Comment cela?

—Pour coloniser le Mississipi, pour exploiter les terres fertiles, les mines d'or et les rochers d'émeraudes de ce beau pays, on fait main basse sur tous les gens suspects aux grands, que l'on embarque au Hâvre de Grâce. Moyennant cent louis, un racoleur de ma connaissance commettra une erreur involontaire et s'emparera de M. de Marivaux. On garantit l'enlèvement. Mon homme est habile, et le galant sera mis hors d'état de se plaindre.

—Et c'est à moi, au comte de Vernon, à un philosophe, que vous osez proposer une *pareille infamie*! Je vous chasse.

La branche s'humilia, demanda grâce, et le comte retira son congé. Non content d'avoir la fortune en perspective, Labranche, qui avait autant de rancune que d'ambition, voulait se venger de son maître. L'occasion qu'il attendait finit par se présenter.

Les actions du Mississipi fléchirent sous l'abus que l'on en faisait. Long-temps l'avidité publique les avait absorbées à mesure qu'elles entraient en circulation, mais enfin le moment du reflux arriva. Des étrangers qui étaient venus spéculer à Paris réalisèrent, et sortirent de France, avec des chariots chargés d'or. Les actions baissèrent à la surface de la spéculation. Alors le régent voulut, pour soutenir la banque de Law, employer ces moyens de rigueur, ces illégalités brutales qui ne ce temps-là tenant à la discrétion du pouvoir. Le conseil des finances décréta que toute les paiemens au-dessus de six cents livres ne pourraient être faits qu'en actions et non en argent. Un autre décret prohiba les bijoux et les diamans, avec ordre de les convertir en actions de la banque. Les domestiques furent invités à dénoncer leurs maîtres, on protégea et on encouragea la délation, en permettant que celle-ci fit sous le voile du pseudonyme, et en lui octroyant une forte prime sur les objets confisqués.

Au lieu de vendre ses bijoux, le comte les avait cachés, en attendant des temps meilleurs; Labranche dénonça son maître, et après avoir touché le salaire de sa trahison, il quitta la livrée et il prit des valets à son service, car il était riche, il avait heureusement spéculé; les actions qu'il avait achetées cinq cents francs en passant par la cheminée, avaient été vendues par lui dix-huit mille francs chacune dans la rue Quincampoix. Il acheta une charge à la cour, et [illegible] ... grand homme dans la [illegible] Quincampoix; ... avait prospéré ... elles [illegible] ...

fortunes monstrueuses qu'éleva le système de Law.

Les affaires du comte avaient suivi une marche toute contraire; il avait acheté des actions fort cher et la baisse lui fut fatale; en perdant son argent il perdit la tête, et la chance-continuant à lui être défavorable, il finit bientôt complètement ruiné.

Après la chûte du système et la fuite de Law, quand toute cette fièvre d'agiotage se fut évaporée en lamentations et en scandales, le comte rencontra un jour aux Champs-Elysées M. de Marivaux qui se promenait la tête basse et l'air pensif. M. de Marivaux s'était ruiné, lui aussi, dans la rue Quincampoix. Un malheur commun rapproche les distances et efface les ressentiments; le comte et son ancien rival s'abordèrent et s'offrirent de mutuelles consolations, tous deux s'interrogèrent sur l'avenir.

—Qu'allez-vous faire maintenant, M. le comte, pour rétablir votre fortune?

—Je ne sais trop, mais je suis philosophe et s'il le faut, j'abdiquerai ma noblesse, je me ferai négociant. Et vous?

Moi, répondit Marivaux, je compte me lancer dans la littérature dramatique, car je crois que telle est ma vocation.

—Oui, vous aimez le théâtre, reprit le comte en souriant.

M'en voulez-vous toujours? Mais voyez donc dans ce brillant carosse qui passe là-bas, n'est-ce pas Sylvia que j'aperçois?

—Oui, c'est bien elle.

—Et connaissez vous le roué qui l'accompagne?

—Un homme à rouer en effet!

—Oui, un financier qui se nomme Labranche, qui était mon laquais il y a trois mois, et qui est millionnaire aujourd'hui. C'est lui qui se promène dans un carrosse que j'avais commandé, avec une femme que je n'ai pu séduire lorsque j'avais trente mille livres de rente.

—Voilà une aventure à la fois bien plaisante et bien triste.

—Que voulez vous, mon cher, il faut être philosophe! l'agiotage et les femmes ont leurs caprices. Ce carrosse et les gens qu'il porte vont représenter le règne de l'amour et du hasard.

—Le jeu de l'amour et du hasard, dites vous? Le mot me plait et serait, je crois, un joli titre de pièce. Je ferai une comédie là-dessus.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 28 avril 1839.
Bénéfice de M. DEVELLE,
Peintre décorateur du Théâtre.
Première représentation de la reprise de
LE PETIT CHAPERON ROUGE,
Ou
ROSE D'AMOUR,
Opéra comique féerie en 3 actes de Boyeldieu, paroles de Théaulon.

Première représentation de
MADELON FRIQUET,
Vaudeville nouveau en 2 actes, par De Rougemont et Dupeuty.
Le spectacle commencera à 7 heures.

DERNIERE SEMAINE.
GRAND CHANGEMENT
ET
ATTRACTION EXTRAORDINAIRE.
TROIS NOUVELLES PIECES!!!
GRAND DIORAMA
DE
HAMINGTON,
EN
FIGURINES ITALIENNE
OU AUTOMATES MOUVANTS.

Cet établissement sera ouvert ce soir et demain au soir, à la salle de bal de la rue d'Orléans, auprès du théâtre, à 5 heures du soir.

Le spectacle commencera à 8 heures—Prix d'entrée $1—Enfans moitié prix.

Ordre de l'exhibition:
PAYSAGE ITALIEN.—*Par Grain.*

SUPERBE DIORAMA NOUVEAU,
Par Hillgard.

LE DEPART DES ISRAELITES,
LE DIORAMA NOUVEAU
Panorama de Chateaubriand au clair de la lune,
Par J. Evans, de New York.
VUE DE LA BEDASARA, EN ESPAGNE.

GROTTES DES FEES.
Ce tableau surpasse en magnificence tout ce qui a été présenté au public jusqu'à ce jour.

SCENE DE LA FIANCÉE D'ABYDOS, DE BYRON. *Par Jones.*

VUE MARINE,
Clair de Lune, Tempête et Naufrage.—*Par Grain.*
La soirée sera terminée par la
CONFLAGRATION DE MOSCOU.
Telle qu'exhibée par le célèbre Maëlzel.

AMUSEMENTS.

Mercredi le 29 mai, clôture de
L'EXHIBITION
Des deux Tableaux Sublimes et Moraux
D'ADAM ET EVE,
COPIE DE DUBUFE,

EST maintenant ouverte au No. 73, rue de Chartres, trois portes après la rue Bienville. La grandeur et la beauté de ces tableaux ont acquis dans ce pays et en Europe, rend tout commentaire inutile.

Les heures d'admission sont depuis 9 heures du matin à 9 heures de l'après midi.

Billets pour la saison, $1 00